

DANS CE NUMERO :

Conditions d'une aide américaine à l'Égypte

LA REVUE D'ÉGYPTE

XXIème ANNEE, No. 787
SAMEDI, 13 SEPTEMBRE 1947

ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION SUR LA VIE ÉCONOMIQUE DE L'ÉGYPTE ET DE L'ÉTRANGER

S O M M A I R E

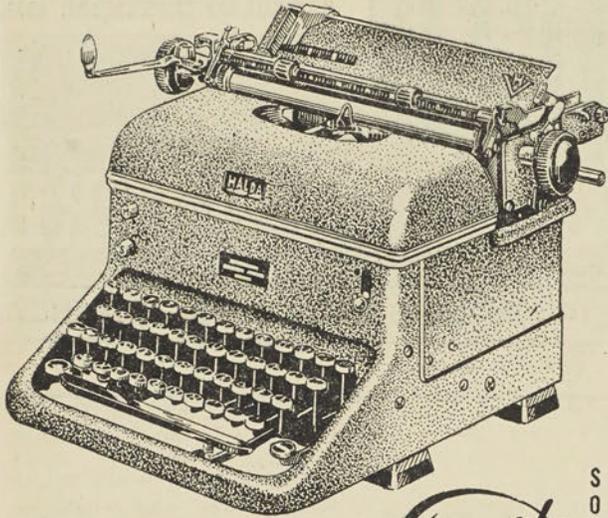
	Pages
LE MONDE S'ACHEMINE VERS LA REEVALUATION DE L'OR:	
par Charles Arcache	3
ACTUALITE LOCALE	4
LA POLITIQUE EN EGYPTE ET A L'ÉTRANGER	6
NOUVELLES ÉCONOMIQUES DU PROCHE-ORIENT	7
LETTRE DE PALESTINE	8
DANS L'ÉCONOMIE ITALIENNE	9
THE EGYPTIAN HOTELS LTD: étude financière	10
LES CONDITIONS D'UNE AIDE AMÉRICAINE A L'ÉGYPTE	11
LE PLAN ANGLO-AMÉRICAIN POUR LE RELEVEMENT DE L'INDUSTRIE ALLEMANDE	12
LA CHAMBRE INTERNATIONALE DE COMMERCE ET LE PROJET DE LOI SUR LES SOCIÉTÉS ANONYMES	17
LE MOUVEMENT MARITIME	18
LA SEMAINE COTONNIÈRE	19
LA BOURSE DES VALEURS	20
LES BOURSES ÉTRANGÈRES	22
LES MARCHES DE GROS	23

Nouvelles économiques et financières de l'étranger
Nouvelles sociétés.

La nouvelle
machine
à écrire
suédoise



HALDA



UNE RÉALISATION

Facit

S
O
P

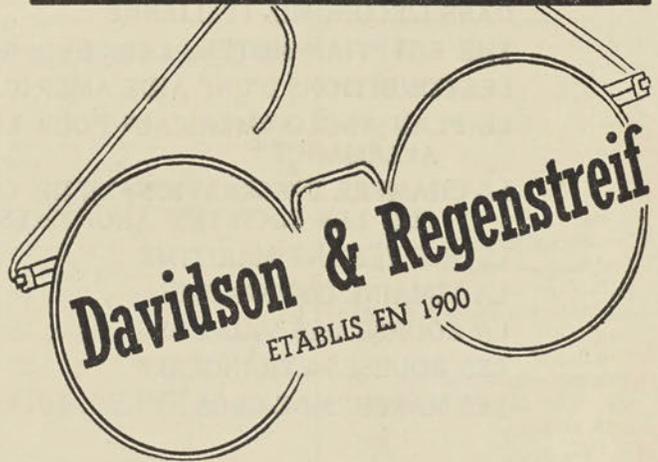
Agents:

THE EGYPTIAN-SWEDISH Trading Co.

2 A. rue KARIM EL DAWLA (Antikhana) Tél. 53243 - Le Caire



LA DISTINCTION DANS L'OPTIQUE



REPRÉSENTANTS DE FABRIQUES
D'APPAREILS ACOUSTIQUES

Imm. Continental-Savoy - Midan Opéra - Tél. 54610

LE MONDE S'ACHEMINE VERS LA RÉÉVALUATION DE L'OR

Les cours actuels imposés par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ne répondent plus à la situation économique internationale

Le prix de l'or va-t-il être majoré? C'est là une question que l'on se pose dans de nombreux milieux économiques et financiers. Et c'est là une question à laquelle répondent par l'affirmative la plupart des économistes. Ils soutiennent, en effet, que les cours du précieux métal imposés en Amérique et en Angleterre ne représentent plus qu'une fiction, une fiction que les nécessités économiques finiront pas balayer.

M. Fernand Baudhuin, professeur à l'Université de Louvain, traitant cette question dans le "Journal de Genève" dit: "le prix de l'or est au coefficient de 1, alors que celui des marchandises va vers le coefficient de 2. Aux Etats-Unis, par exemple, les prix de gros sont à l'indice de 196. Sans avoir le fétichisme des relations ayant existé précédemment, ni la théorie quantitative, personne ne peut raisonnablement penser qu'un tel écart puisse raisonnablement se maintenir. On doit, au contraire, tenir comme raisonnablement certain que tôt ou tard apparaîtra une tendance irrésistible à la convergence de ces deux courbes".

Comme on le voit, on s'achemine fatalement vers une réévaluation de l'or. D'aucuns pensent que si le métal jaune était réévalué, c'est à dire si son cours officiel était relevé, il faudrait abandonner l'espoir de revenir aux prix de 1939. A notre sens, il est utopique d'espérer un retour aux conditions de 1939. La guerre a appauvri le monde et fatalement cet appauvrissement se traduira par une hausse permanente du coût de la vie. Lorsqu'après la dernière guerre, M. Churchill qui était à ce moment chancelier de l'Echiquier, rétablit l'étalon or en Angleterre, une crise économique si grave éclata que l'on dut abandonner la politique de déflation suivie jusqu'alors pour éviter un effondrement économique. Il en fut de même aux Etats-Unis de 1929 à 1932. En imposant le New Deal, Roosevelt dut dévaluer le dollar.

Faut-il, dans ces conditions, renoncer à une baisse des prix? Tout est relatif. La hausse de l'or ne doit pas atteindre le coefficient 2. Il suffit, comme on l'a proposé en Amérique d'élever les cours de 35 dollars à 50 dollars l'once de 31 grammes pour que le but voulu soit atteint. Ainsi le prix de l'or exprimé en dollars serait majoré de 43 pour cent exactement, ce qui laisse une bonne marge pour une baisse éventuelle des prix des marchandises. A l'heure actuelle, il faut compter que les matières premières et les produits manufacturés ont haussé de 100 pour 100 par rapport à 1939. Si on majorait de 43 pour cent le cours de l'or, il faudrait une baisse de 57 pour cent pour que, suivant la phrase de M. Baudhuin, les deux courbes se rencontrent. Cette baisse des prix est sensible et tout porte à croire qu'elle ne se produira que d'ici plusieurs années, lorsque la production mondiale sera suffisante pour faire face à la demande.

L'état de choses actuel a amené une diminution dans la production de l'or. Les sociétés aurifères n'ont aucun intérêt à augmenter leur production, du moment que les frais d'extraction du précieux métal ont augmenté de 100 pour cent, alors que la marchandise extraite se vend presque aux mêmes cours qu'en 1939. Suivant les statistiques officielles, la production mondiale de l'or qui s'était élevée à 1.382 millions de dollars en 1939 est tombée à 963 millions en 1946 et l'on croit que pour l'année en cours, elle sera encore inférieure à la production de l'an dernier.

Dans ces conditions, une majoration officielle du cours de l'or amènera sans aucun doute une hausse de la production de ce métal, ce qui, naturellement, augmentera la richesse mondiale et permettra aux nations productrices d'or d'acheter plus de marchandises aux Etats-Unis.

En effet, à l'heure actuelle, la balance des paiements de la plupart des nations avec les Etats-Unis est nettement déficitaire. Pour la combler, ces nations doivent envoyer en Amérique soit des devises rares (dollars) dont elles ne détiennent que les quantités relativement infimes, soit de l'or. Au prix actuel de l'or — un prix factice, comme nous l'avons vu — ces pays déjà appauvris par la guerre perdent des sommes considérables. Si, comme on ne cesse de le proclamer, Washington veut venir en aide à l'Europe, il lui faudra majorer le prix de l'or.

Quelles seraient les conséquences, dans le domaine économique, d'une telle mesure? De nouveau ayons recours à l'opinion de M. Baudhuin: "elles demeureraient extrêmement limitées, dit-il. Et elles ne seraient perçues que par les techniciens. Il n'y a aucune raison pour que les prix intérieurs et le coût de la vie en soient affectés. On doit observer que cette mesure constituerait une adaptation, imparfaite du reste, du prix de l'or à celui des marchandises. Le seul effet pratique serait d'amener les instituts d'émission à revaluer leur encaisse et à créditer l'Etat ou l'organisme désigné par celui-ci, de l'excédent d'actif apparu à cette occasion".

Comme on le voit, la réévaluation de l'or n'aura pas de conséquences sur les prix, mais elle sera nettement profitable aux pays à balance de paiements déficitaire qui doivent pour combler ce déficit puiser dans leurs stocks d'or de quoi payer leurs fournisseurs.

L'industrie minière, elle, en tirera un projet sensible. Et une telle décision se traduira inéluctablement par une augmentation de la production aurifère.

Il est étonnant qu'un pays, comme le Royaume-Uni, qui reçoit la majeure partie de l'or produit en Afrique de Sud, n'ait pas encore songé à appliquer cette mesure qui lui assurerait, pour ses importations d'Amérique, des avantages certains.

De tout ceci il résulte que tôt ou tard, il faudra majorer les cours de l'or — qui ne sont plus à l'heure actuelle — qu'une illusion. Et dans l'intérêt de l'économie mondiale, il serait nécessaire que cette hausse ait lieu aussi tôt que possible.

Dans le Proche-Orient, depuis longtemps déjà, on a saisi et mis en pratique cette vérité économique. Le prix de l'or est chez nous deux fois et demi supérieur aux cours pratiqués à Londres et à New-York. Si nous avons exagéré dans un sens, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont exagéré dans l'autre. La situation réelle se trouve au centre de ces deux pôles. Et le plus tôt rétablira-t-on l'équilibre voulu, le mieux.

Charles ARCACHE.



Actualité

ECONOMIE

COMMERCE

LES RECETTES DOUANIERES

Les droits douaniers, pour la période allant du 1er mai au 31 août 1947, soit quatre mois, se sont élevés à 17.177.550 livres contre 14.581.062 livres au cours de la période correspondante de l'année écoulée, marquant ainsi une augmentation de 2.592.488 livres.

Cette augmentation est répartie comme suit :

965.506 livres, droits d'importations.

715.847 livres, droits ad valorem.

104.241 livres, droits d'exportation.

111.894 livres, droits de quai.

46.459 livres, recettes diverses.

236.468 livres, droits sur le tabac.

415.983 livres, droits d'accise.

Les recettes douanières en question sont réparties, aux diverses douanes, de la façon suivante :

9.074.995 livres provenant de la douane d'Alexandrie.

971.285 livres provenant de la douane de Port-Saïd.

483.971 livres provenant de la douane de Suez.

4.554.356 livres provenant de la douane du Caire.

11.712 livres provenant de la douane de Damiette.

6.348 livres provenant des diverses autres douanes.

TROC DU CIMENT EGYPTIEN CONTRE LE CHARBON DE L'AFRIQUE DU SUD

Le ministère du Commerce et de l'Industrie a procédé dernièrement au recensement des quantités du ciment se trouvant actuellement dans le pays, et cela à l'occasion d'une lettre qu'il avait reçue du chargé d'affaires de la Légation de l'Union Sud-Africaine, manifestant les dispositions de cette Union de troquer du charbon contre le ciment égyptien. Ce troc a été proposé aux conditions suivantes :

1. — L'Union Sud-Africaine exportera à l'Egypte une quantité de 20.000 tonnes de charbon contre une quantité de 10.000 tonnes de ciment égyptien.

2. — L'Union se chargera du paiement de tous les frais de transport et d'assurance du ciment. De sa part, le gouvernement égyptien paiera ces frais quant au transport du charbon à l'Egypte.

3. — Le gouvernement égyptien garantit ce qui suit :

a) que le ciment exporté à l'Union soit conforme aux devis du ciment anglais.

b) que le ciment, nouvellement produit, soit transporté directement de l'Usine de Ciment et emballé dans des sacs en papier.

Rappelons à cette occasion que le sous-secrétariat d'Etat à l'Approvisionnement avait soumis une note dans ce sens au Comité Supérieur de l'Approvisionnement qui avait, en son temps, approuvé la note. Mais la crise de ciment qui s'est manifesté dernièrement a eu pour effet d'empêcher l'exportation de cet article, en attendant une production plus intensifiée de ce produit.

LES INDUSTRIES VESTIMENTAIRES

L'Administration de l'Industrie a soumis au ministère du Commerce et de l'Industrie, un rapport sur l'industrie et le commerce des vêtements confectionnés.

Dressant une statistique à cet effet, le rapport précise qu'il y a au Caire et à Alexandrie 30 grandes usines de confection de vêtements ainsi qu'une centaine d'ateliers s'adonnant à la même industrie. D'autre part, il y a dans toute l'Egypte quelque 3.000 magasins de couture de ces vêtements. Les capitaux investis dans ces divers établissements se montent environ à 2.000.000 de livres.

LES IMPORTATIONS JUSQU'A LA FIN DE L'ANNEE

La Commission Générale pour les Questions d'Importations et d'Exportations a déterminé, au cours de la dernière séance, les articles et quantités dont le pays aura besoin, pour la période allant du 1er Septembre courant à fin Décembre prochain.

Il résulte de cette étude que le montant de ces importations s'élèverait à environ 32.000.000 de livres.

Le Département du Contrôle des importations procédera à la délivrance des permis d'importation, dans les limites déterminées et à l'exception des articles qui seront importées de la zone du dollar, lesquels devront faire l'objet d'étude par le Comité Exécutif des Importations et Exportations, et cela en raison de la pénurie actuelle des dollars américains.

LE PRIX DES MEDICAMENTS

La Commission de tarification des médicaments au ministère de l'Hygiène publique, au cours de sa dernière réunion, a fixé les prix des médicaments nouvellement arrivés de l'étranger et en a fait une liste pour l'adresser à la Commission générale des prix dépendant du ministère du Commerce et de l'Industrie.

A l'issue de la réunion le Dr. Issa el Mazni bey, président de cette commission, parlant au sujet des prix élevés des médicaments et de la pénurie de certaines spécialités sur le marché a déclaré que les inspecteurs de la tarification ont eu rarement à attraper des pharmaciens vendant leur marchandise à un prix supérieur à celui fixé par la commission.

Quant à la pénurie existant sur le marché par rapport à certaines spécialités, elle est due au problème des devises, car ces spécialités sont soumises aux mêmes prescriptions que celles qui régissent les autres marchandises à importer.

LES PROJETS D'AMELIORATION DU PORT D'ALEXANDRIE

Le département des projets à l'Administration des Ports et Phares est actuellement occupé dans la préparation des devis et cahiers des charges relatifs à la création d'un nouveau dock

pour le pétrole ainsi que de celui des transatlantiques. Les frais de réalisation de tels projets atteindront un million et demi de livres environ. La réalisation du dock de pétrole sera mise en adjudication vers la seconde moitié du mois prochain. Celle du dock des passagers le sera dans le courant du mois de novembre.

Les sociétés de constructions maritimes intéressées ont commencé à prendre de l'administration les renseignements utiles pour pouvoir se préparer à prendre part à l'adjudication. Nous croyons savoir que le cahier des charges de ces projets donneront la faculté aux compagnies offrantes de suggérer toutes les modifications qu'elles jugeront utiles dans les devis et plans du projet, comme elles pourront également en soumettre de nouveaux.

Les travaux concernant la réalisation de ces projets prendront trois années. C'est ensuite que commencera la deuxième phase du plan de réaménagement du port d'Alexandrie. En effet c'est à ce moment seulement que le gouvernement se proposera de construire les docks du nitrate et des marchandises lourdes.

Des éléments que nous avons pu recueillir à ce sujet, nous croyons savoir que le dock qui sera affecté aux pétroliers, sera construit au sud-ouest du port, et à l'est du brise-lames, sis dans la zone du lazaret des animaux.

Quant aux docks profonds à construire pour les passagers, et qui pourront recevoir deux transatlantiques ou trois navires de tonnage inférieur, ils seront en face du bâtiment de la douane actuelle.

Quand les travaux relatifs à la construction de ces docks seront terminés, l'administration érigera une importante gare maritime qui comprendra les installations nécessaires à l'inspection douanière, médicale et policière.

La réalisation de tous ces projets a été estimée à quelque huit millions de livres et ne se fera qu'en dix années.

La Revue d'Egypte
Economique et Financière

REDACTION
ET ADMINISTRATION :
SOCIETE ORIENTALE
DE PUBLICITE

Propriétaire-éditrice
de la "Revue d'Egypte"

ABONNEMENTS :

Un an 6 mois
Egypte : P.T. 150 P.T. 80
Etranger : £ 2 £ 1.20

PUBLICITE
ET ABONNEMENTS :

24, rue Galal — Tél. 49000
Le Caire

9, rue Rolo — Tél. 27366
Alexandrie

Rédacteur en Chef :
CHARLES ARCACHE

Rédaction au Caire :
Me. Ch. ATALLA

locale

ET FINANCES

LE RECENSEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES

Il résulte des statistiques é-mises par l'Administration du Recensement que le nombre des Sociétés Anonymes en Egypte, à la date de juin 1947, s'élève à 375 ayant un capital versé de 78.000.000 de livres et des titres en circulation pour 13.000.000 de livres.

Sur le nombre de ces sociétés: — 340 sont des Sociétés Egyptiennes, ayant un capital de 69.000.000 de livres.

— 26 sont des Sociétés Anglaises, ayant un capital de 8.000.000 de livres.

— 6 sont des Sociétés Belges, ayant un capital de 1.000.000 de livres.

— 2 sont des Sociétés Françaises ayant un capital de moins de 1.000.000 de livres.

En 1938, le nombre de ces sociétés n'était que de 300 ayant un capital versé de 58 millions et des titres en circulation pour 29.000.000 de livres.

Le chiffre en question de 375 sociétés en juin 1947 est répar-ti comme suit, en tant que nature d'entreprises:

25 sociétés financières à un capital de 14.000.000 livres.

51 sociétés foncières à un capital de 14.000.000 de livres.

153 sociétés industrielles à un capital de 26.000.000 de livres.

Enfin, 103 sociétés commerciales, à un capital de 12.000.000 de livres.

LE DELAI POUR LA REQUISITION DES DEVICES ÉTRANGÈRES PROROGÉ

L'art. 9 de l'arrêté No. 51 de 1947 du ministère des Finances, portant règlement d'exécution de la loi No. 80 de 1947 sur le contrôle des opérations sur les monnaies, édicte ce qui suit :

"Toute personne physique ou morale, possédant en n'importe quelle qualité en Egypte ou à l'étranger, à la date du 15 juillet 1947, des devises étrangères autres que des livres sterling, que ce soit en billets ou autres moyens de paiement ou en qualité de créances, ou de crédits, doit en proposer la vente au ministère des Finances, au cours officiel du change. La demande doit être présentée au Contrôleur des Changes, par l'entremise d'une banque autorisée à se livrer aux opérations sur les devises étrangères, et ce dans un délai d'un mois à partir de la date de la publication de cet arrêté au Journal Officiel".

L'APPLICATION DE LA LOI SUR LES SOCIÉTÉS ANONYMES

Le ministère du Commerce et de l'Industrie vient d'adresser une lettre à l'administration du travail, lui demandant de l'informer de la manière dont la loi sur les sociétés anonymes est exécutée; il lui a également demandé de le mettre au courant des différentes administrations compétentes pour l'application de cette loi.

L'administration du travail a répondu à cette lettre en informant le ministère que sa compétence est limitée à l'application de l'article cinq de la dite loi qui a rapport au nombre des employés et ouvriers et au total de leurs salaires respectifs. L'administration est également chargée d'examiner la situation des étrangers qui viennent en Egypte pour y résider. Quant aux articles restants traitant du capital des sociétés anonymes et de la proportion d'Egyptiens dans leurs conseils d'administrations, l'application de ces articles est soumise à la surveillance des ministères des Finances et du Commerce.

3.250.000 DOLLARS DETENUS PAR LE GOUVERNEMENT

A la suite de la décision de la Grande-Bretagne fixant la part de l'Egypte en sterlings convertibles, à un million et demi jusqu'à la fin du mois d'octobre prochain, le gouvernement égyptien a tendu tous ses efforts pour se procurer les devises étrangères nécessaires à son commerce. Deux systèmes ont été ainsi suivis. Le premier consistait à entrer en pourparlers avec la Grande-Bretagne, pour arriver à augmenter la part de l'Egypte en sterlings convertibles. A cet effet, l'Egypte a déjà délégué en Angleterre, Me Abdel Guélil el Omari, contrôleur du change. Le second système a consisté pour le gouvernement de mettre en exécution l'arrêté de réquisition des dollars, dont le totale serait de 10 millions de livres.

Au cours de l'examen de ce problème qui est celui du change étranger par rapport à l'Egypte, le gouvernement a pu se rendre compte qu'il n'était en possession que de trois millions et quart de dollars.

2 millions de dollars seront affectés aux marchandises nécessaires au marché égyptien et à l'économie du pays.

1 million et quart, soit le solde des dollars en possession du gouvernement seront réservés pour les besoins considérés très urgents.

LA ZONE FRANCHE DANS LE PORT D'ALEXANDRIE

Au cours de sa dernière réunion, le Conseil des ministres a approuvé une note du ministère des Finances demandant l'autorisation d'établir une nouvelle zone franche dans le port d'Alexandrie.

Le ministère des Finances, dans sa note, jette les bases sur lesquelles les contrats de concessions seront accordés par le gouvernement aux particuliers.

Les marchandises importées et se trouvant dans l'espace affecté à la zone franche, soit pour y être entreposées, ou pour y être transformées seront affranchies de tous droits de douane, à moins qu'ils n'en sortent pour servir à la consommation interne. Si cette marchandise est retirée pour être réexportée directement, elle ne sera soumise à aucune imposition ni droits. Dans le cas contraire, les impôts et droit douaniers en cours dans le royaume seront perçus sur ces marchandises.

Toutes les lois et règlements appliqués dans le pays le seront également aux marchandises se trouvant dans la zone franche, surtout ceux relatifs à la fraude en matière commerciale.

L'administration des Douanes aura toujours le droit de fouiller les locaux, bureaux et particuliers se trouvant à l'intérieur de la zone franche, comme aussi elle aura le droit d'inté-dire conformément à la loi l'entreposage de certaines marchandises.

Le gouvernement n'établit aucune restriction aux périodes d'entreposage des marchandises de la zone franche, à moins qu'un délai ne soit édicté par l'inté-rêt public, auquel cas un arrêté du ministre des Finances sera nécessaire.

L'entrée des marchandises dans la zone franche ainsi que leur sortie sont soumises aux règlements et aux ordres de l'administration des Douanes.

Tous les dépôts, usines et installations se trouvant dans la zone franche sont soumis en général au système des dépôts. L'administration, à cet effet, aura le droit, conformément aux prescriptions du règlement général des entrepôts, de percevoir des intéressés tous les frais qu'elle aura supportés du fait de salaire d'employés, d'ouvriers et autres frais de gardiennage et de surveillance. Aussi tous les intéressés devront tenir en langue arabe les livres comptables que l'administration leur dé-terminera.

L'administration des Douanes aura toujours la faculté d'appliquer les sanctions relatives aux contraventions faites à ses règlements et à ses ordres.

Les loyers des espaces concédés seront convenus entre l'administration des Douanes et les concessionnaires.

Telles sont les bases posées par le ministère des Finances pour la conclusion des accords de concessions dans la zone franche.

POUR RELEVER LE NIVEAU DES INDUSTRIES

L'administration de l'Industrie vient de mettre au point une note adressée au ministère du Commerce et de l'Industrie, tendant au relèvement du niveau des industries mécaniques et électriques du pays.

Des dispositions que préconise l'administration dans ce but, nous donnons les plus importantes qui sont :

Les mines égyptiennes doivent servir à alimenter nos industries seulement. Leurs productions ne doivent pas être exportées ni en totalité ni en partie. Les déchets métallurgiques provenant des stocks délaissés par les armées après la guerre, doivent également être affectés à la consommation du pays; et il ne doit pas être autorisé à les exporter, car ils peuvent suffire aux besoins des industries égyptiennes pour deux ans ou trois.

Les sources d'énergie motrice, qu'elles soient hydrauliques ou mécaniques, doivent être rapidement exploitées, comme aussi il faudra créer un réseau électrique qui relierait tous les centres industriels du territoire, à la condition que le prix du courant électrique soit bon marché, afin que puissent en profiter les industries locales dans les villes et en province.

Les machines et pièces de re-change nécessaires à la réalisation de ces projets, doivent être importées et leur importation encouragée, en les exemptant des droits de douane, ou tout au moins en les réduisant au possible.

Les missions techniques et scientifiques à l'étranger devront être décidées avec largesse, pour permettre à des techniciens égyptiens d'augmenter en nombre et en connaissances, ce qui ne pourrait être que dans l'intérêt du pays.

D'une semaine à l'autre

La politique en Egypte et à l'étranger

ECHEC
A LAKE SUCCESS?

A l'optimisme qui régnait au début de la semaine un soudain pessimisme a succédé. Tout d'abord, le mardi 9 septembre, date à laquelle devait se réunir le Conseil de Sécurité pour étudier, encore une fois, le cas de l'Egypte, on apprit qu'un ajournement de 24 heures aurait lieu. Dans le même temps, la presse wafdiste annonçait, conjointement avec le journal "Al Kotla", le rappel par S.M. le roi Farouk, de Nokrachi pacha. Cette nouvelle fut démentie officiellement, mercredi à 11 heures du matin, par la présidence du Conseil au Caire. Le soir même, le Conseil de Sécurité se réunissait pour entendre une résolution chinoise qui fut rejetée. Des interventions d'autres pays représentés au Conseil eurent lieu, mais on ne parvint à aucun résultat et l'on apprenait, tard dans la nuit, que le Conseil renvoyait sine die l'examen de la cause égyptienne.

Jeudi quelques manifestations très bénignes se produisaient au Caire suivies d'autres, plus graves, à Port-Saïd. Simultanément on annonçait officiellement le prochain retour de S.E. Nokrachi pacha au Caire. Une information, dans l'entretemps, nous apprenait encore que le cas de l'Egypte serait soumis à l'assemblée générale de l'ONU à sa très prochaine session.

Voilà, où en sont les choses, au moment où nous écrivons.

Que peut-on prévoir? Jusqu'ici les rumeurs les plus contradictoires, les informations officielles les plus diverses nous étaient parvenues. Et c'est le plus souvent en nous basant sur ces informations, qui pour la plupart étaient optimistes, que nous avons nous-mêmes donné le ton à l'ensemble des commentaires reproduits ici. Aussi vaut-il mieux, pour le moment, de s'abstenir de toute prévision à longue échéance. Bornons-nous donc à considérer la situation telle qu'elle se présente dans l'immédiat.

Nokrachi pacha aura-t-il échoué à Lake Success? Demeurera-t-il après son retour, au pouvoir, et dans ce cas repartirait-il pour l'ONU? Quelle sera pendant cette période transitoire l'état de l'ordre et de la sécurité dans le pays? Telles sont les questions qui doivent nous préoccuper. La plupart des

résolutions présentées au Conseil de Sécurité pour résoudre la question égyptienne ont échoué. Seule, la motion brésilienne a failli avoir quelque chance de succès mais c'est l'Egypte elle-même qui travailla à l'écartier espérant parvenir à une proposition plus favorable. Etant donné ce que nous avons toujours pensé de la résolution brésilienne, ici, nous estimons qu'en agissant ainsi la délégation égyptienne a commis une erreur. Il est toujours temps, néanmoins, de revenir à la motion brésilienne si on ne parvient pas à un accord satisfaisant entre les 11 votants du Conseil de Sécurité. Mais cette délicate initiative, qui donc la prendrait? A coup sûr, ce ne peut être Nokrachi pacha lui-même.

Et ici encore on peut se demander si notre Premier ministre a entièrement échoué dans sa mission. Nous ne le pensons pas — quelle que soit l'opinion que l'on veuille répandre à ce sujet. En effet, il est incontestable qu'en posant la question égyptienne au Conseil de Sécurité, cette cause a pu être connue du monde entier. Les problèmes graves qui lui sont contigus ont été soulevés et débattus et, en base des opinions exprimées, l'Egypte pourra désormais déterminer la voie dans laquelle doit s'engager sa politique étrangère. Un autre avantage acquis: c'est la recevabilité de la requête égyptienne par l'ONU et son maintien à l'ordre du jour, en dépit de la demande de radiation présentée par l'Angleterre et son délégué Sir Alexander Cadogan. Ainsi tout compte fait le double résultat obtenu est satisfaisant quoique imparfait.

QUESTIONS ARABES

Des événements de première importance viennent de se produire dans le monde arabe. Notons-les: 1) l'attitude du roi Abdallah et l'affaire de la Grande-Syrie — 2) la signature des accords libano-syro-américains sur le pétrole d'Arabie séoudite — 3) la question palestinienne de nouveau exposée à l'ONU.

Des nouvelles troubles nous sont parvenues d'Amman, capitale de la Transjordanie. L'opposition au projet du roi Abdallah s'y serait exprimée d'une manière vigoureuse et l'héritier même du trône transjordanien serait en désaccord avec son pé-

re. On a annoncé que le roi se serait rendu avec sa famille à Bagdad tandis que le prince, son fils, serait venue en Egypte. Quoi qu'il en soit, il est acquis que certaines nations de la Ligue Arabe, notamment l'Arabie Séoudite, l'Egypte et le Liban sont contraires au projet de la Grande-Syrie et qu'ils s'opposent de toutes leurs forces à sa réalisation. S.E. Abdel Rahmon Azzam pacha, retour d'Amérique, est venu s'occuper spécialement de cette épineuse question.

La signature des accords pétroliers au Levant met fin à la longue opposition de la Syrie et à l'indécision des sociétés américaines qui ne savaient où faire aboutir leur pipe-line. Ces accords consacrent, en outre, la prospérité de certaines régions du Levant et confirment les intérêts politiques et économiques que les Etats-Unis possèdent dans le Proche-Orient.

Quant à la question palestinienne, qui est loin d'avoir été résolue par le rapport de l'UNSCOP, elle sera de nouveau posée à l'assemblée générale de l'ONU et, c'est une opinion tout fait personnelle, elle pourrait trouver sa solution avec celle de l'Egypte et celle du projet de la Grande-Syrie et en fonction de ces deux problèmes.

LA RATIFICATION DES TRAITES

C'est lundi que l'échange des instruments de ratification des traités de paix entre les quatre grands: l'Italie, la Hongrie, la Roumanie, la Finlande aura lieu. L'importance de cet événement est assez considérable pour retenir notre attention. Il est certain qu'une fois ratifiés, ces traités amèneront une meilleure normalisation des rapports de tous ordres — et pour ce qui nous concerne, nous insisterons sur l'aspect économique — entre l'Europe occidentale et les pays d'obédience soviétique. Mais relevons surtout que la question des colonies italiennes sera posée et elle nous touche de près — puisque le problème lybien devra être soulevé à cette occasion. Une information de jeudi soir confirmait cela, d'ailleurs, en nous apprenant que la Grande-Bretagne inviterait bientôt les Etats-Unis, la Russie et la France à une conférence pour décider de l'avenir des colonies italiennes. Or, il semble d'ores et déjà acquis

que la Cyrénaïque doit demeurer au moins sous contrôle anglais. Quelle sera l'attitude des pays arabes vis-à-vis de cette question?

Au surplus, les Etats-Unis marquent un intérêt évident aux questions méditerranéennes puisque nous venons d'apprendre, par une déclaration officielle, que la flotte américaine continuerait de demeurer en Méditerranée et que des revendications sur Tobrouk, destiné à être transformé en base navale, viennent d'être formulées par Washington.

L'EXPLOITATION

DE LA RUHR

Comme on le sait la Ruhr est la région minière et houillère la plus riche de l'Europe. Les modalités de son exploitation ont été longtemps débattues entre les Quatre Grands et notamment la France et les pays anglo-saxons. Un accord vient pourtant d'intervenir entre Paris, Washington et Londres pour augmenter la production de la Ruhr ce qui serait d'un grand secours pour l'Europe et faciliterait l'application du plan Marshall.

LE NOUVEAU SEMAINIER

Ne payer pas plus de P.T. 5



10 TRES BONNES LAMES O.K.

ALEXANDRIE: TÉL. 23479
LE CAIRE: TÉL. 50030

NOUVELLES ECONOMIQUES DU PROCHE-ORIENT

Liban

L'IMPORTATION DE MARCHANDISES SANS DEVISES OFFICIELLES SERA DESORMAIS SOUMISE AU CONTROLE ET A L'APPROBATION DU MINISTERE DE L'ECONOMIE NATIONALE

Le Ministère de l'Economie Nationale a publié l'important arrêté dont traduction suit:

Arrêté No. 5126

Le Ministre de l'Economie Nationale,

Vu le décret No. 1253 du 7/6/47.

Vu le décret No. 4037 du 5/10/45

et sur la proposition du Directeur de l'Economie Nationale,

ARRETE:

Article 1er. — La délivrance de licences d'importation pour lesquelles il n'est point demandé de devises rares sera assujettie aux dispositions suivantes

1. — Le Commissaire du Gouvernement auprès du Comité de Contrôle des Changes ou son délégué devra s'assurer au préalable que les devises destinées aux importations ne doivent pas être remises à l'Office des Changes. Au cas où cette condition est remplie, le Commissaire du Gouvernement approuvera la licence d'importation.

2. — La Direction du Commerce Extérieur devra également s'assurer que les marchandises dont l'importation est demandée sont nécessaires au ravitaillement du pays.

Article 2. — Les demandes de licences ne satisfaisant pas aux conditions stipulées à l'article 1er seront rejetées.

Beyrouth, le 28 Août 1947

Le Ministre de l'Economie Nationale

S/ SLEIMAN NOFAL

Commentant cette mesure, le Directeur de l'Economie Nationale a déclaré qu'elle a un double but:

1.) mettre un terme à l'activité du marché noir des devises;

2.) restreindre l'importation de marchandises non essentielles.

En application de cet arrêté, le Ministère de l'Economie Nationale pourra en effet refuser la licence à toutes marchandises dont l'importation ne correspond point à un besoin réel.

Dès qu'elles ont été connues, ces dispositions n'ont pas manqué de provoquer un fléchissement général du cours des devises étrangères sur le marché libre en même temps qu'un raffermissement notable des prix des articles d'importation susceptibles d'être touchés par l'arreté ci-dessus.

ses étrangères sur le marché libre en même temps qu'un raffermissement notable des prix des articles d'importation susceptibles d'être touchés par l'arreté ci-dessus.

IMPORTATION DE 44.000 TONNES DE BLE AVANT 1948

Dans une récente déclaration à la presse, le Général Nofal, Ministre de l'Economie Nationale, a annoncé que 44.000 tonnes de blé et de farine, importées par des commerçants libanais, arriveront au port de Beyrouth avant la fin de l'année courante.

L'OFFICE DES AGRUMES A L'ŒUVRE

Les producteurs et les exportateurs d'agrumes se sont mis d'accord pour créer un comité composé de 6 membres représentant le Liban-Nord et de 6 autres représentant les autres régions du pays, spécialement le Liban-Sud.

Ces 12 membres ont été reçus par le Ministre de l'Economie Nationale et un plan d'action a été mis au point pour organiser l'exportation des agrumes de la saison prochaine. Des contacts ont déjà été établis avec les légations des Etats-Unis, de France et de Grande-Bretagne.

UN SERVICE D'ETUDES ET DE STATISTIQUES AU MINISTERE DES FINANCES

Par décret présidentiel, un service d'études et de statistiques financières vient d'être créé au Ministère des Finances. Ce service aura pour mission la réunion des renseignements d'ordre financier ou commercial et de toutes statistiques ayant trait à la vie économique et financière au Liban et à ses rapports avec les organismes internationaux: Fonds Monétaire, Banque de Reconstruction et autres organismes similaires

UNE DIRECTION DU TOURISME ET DE L'ESTIVAGE

Le Gouvernement a publié le communiqué suivant:

"Le Conseil des Ministres a examiné la question du tourisme, de l'estivage et de l'hivernage au Liban.

"Prenant en considération l'importance de ces trois industries et des ressources considérables qu'elles sont susceptibles de valoir au Liban, le Conseil des Ministres a décidé la création d'une direction spéciale du Tourisme et de l'Estivage.

"Cette Direction aura à organiser d'une façon particulière la propagande à l'étranger et à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le succès des saisons d'estivage et d'hivernage."

UNE SOCIETE LIBANAISE D'ASSURANCES

Un décret vient de paraître autorisant MM. Youssef Salem, Hussein Oueini et Désiré Kettaneh, de nationalité libanaise, à fonder au Liban, une société anonyme sous la raison sociale de "Société d'Assurances Générales du Proche-Orient" au capital de 100.000 livres sterling, réparti en 5.000 actions de 20 livres sterling chaque.

Syrie

NOUVELLES OFFRES DE MACHINES AGRICOLES

Le Ministère de l'Economie Nationale a reçu de la Légation de Syrie à Washington une copie des offres présentées par des compagnies américaines pour l'exportation de toutes sortes de machines agricoles à destination de la Syrie.

LES USINES TCHECOSLOVAQUES SKODA FOURNISSENT LES ENTREPRISES SYRIENNES

Les fameuses firmes tchécoslovaques Skoda sont en train d'écarter les principaux fournisseurs étrangers de l'industrie syrienne et de conquérir la première place du marché.

On sait que la Skoda a reçu commande l'an dernier du matériel d'une usine de sucre et d'une fabrique de papier pour deux importantes sociétés de Damas. La firme tchécoslovaque fournira par ailleurs l'équipement nécessaire à la cimenterie de Damas afin de lui permettre d'augmenter sa production.

On signale enfin que l'armée syrienne vient de passer une importante commande de matériel divers aux établissements Skoda.

L'APPROVISIONNEMENT EN RIZ EGYPTIEN

La mission syrienne se trouvant en Egypte pour l'achat de riz égyptien déploie de nombreux efforts en vue d'obtenir du gouvernement égyptien la fourniture de 3.000 tonnes de riz pour l'approvisionnement de la population syrienne. En dépit de ces démarches, la mission n'a pu obtenir qu'une allocation de 800 tonnes, qui ont été déjà expédiées. Il est à noter, cependant qu'une première allocation de 700 tonnes a été fournie à la Syrie à titre de semences, ce qui porte le total des livraisons de riz égyptien à la Syrie à 1.500 tonnes.

Ces circonstances n'ont pas manqué de provoquer une hausse accentuée du riz sur le marché local, lequel a atteint cette semaine 250 piastres le kilo, contre 90 piastres il y a quelques semaines. En Egypte, le riz ne vaut pas plus que 15 livres syriennes le sac.

LA RECOLTE DE RIZ

Les rapports préliminaires reçus de la Djézireh indiquent que la récolte de riz sera cette année satisfaisante en Syrie et atteindra près de 8 à 9.000 tonnes.

On rappelle à ce sujet que les besoins annuels de la Syrie en riz sont de l'ordre de 25.000 tonnes.

DEMANDEZ A VOTRE PHARMACIEN les produits

KIRBY

(FABRIQUÉS EN GRANDE-BRETAGNE)



COMPRIMÉS KASPIR

REMEDE RADICAL CONTRE LES NEURALGIES N'AFECTE PAS LE COEUR

PRIX AU PUBLIC P.T. 5 LES 20

ING. GABRIEL ROGOJAN

EXPERT EN MECANIQUE AUPRES DES TRIBUNAUX

Etablissement de tous projets pour la construction de

COFFRES et CHAMBRES FORTES POUR BANQUES ET SOCIÉTÉS

Vérification et remise à neuf de tout genre de coffre

3, RUE EL-CHEIFAIN - TEL 52187 - LE CAIRE

Lettre de PALESTINE

Jérusalem, début de septembre.

Les répercussions éventuelles de la crise du dollar dans le domaine du bloc sterling font, cela va sans dire, l'objet de nombreuses discussions dans les cercles commerciaux arabes et juifs de Palestine. Tout compte fait on ne peut pas dire que la réaction à la situation ainsi créée soit entièrement négative. Il sera plus difficile, certes, que jusqu'ici d'importer d'Amérique certains produits finis. Mais, d'autre part, la crise du dollar aura probablement pour conséquence, entre autres, que certains pays du bloc sterling augmenteront leurs importations de Palestine. Les industries du cuir, des sous-produits d'agrumes et du vin sont par exemple de celles qui espèrent trouver là un gros encouragement.

APPEL A L'AUSTERITE

Dans une allocution radiodiffusée, Mr. Montague Brown, haut fonctionnaire au Secrétariat du Gouvernement, a exhorté la population à une vie plus simple et à des restrictions volontaires, "afin de nous permettre de réduire nos importations de l'étranger et d'exister par nos propres moyens."

"Nos importations", continua Mr. Brown, "dépassent de beaucoup nos exportations. En 1946, les exportations de Palestine ont atteint seulement 14,8 millions de livres, tandis que les importations s'élevèrent à 57,7 millions, sans compter le pétrole brut et les produits de raffinage. La lacune est principalement comblée par les dépenses militaires, les transports de capitaux privés et les transferts de sommes étrangères aux Institutions nationales juives ainsi qu'à d'autres institutions religieuses et charitables, juives et non-juives. Il me paraît donc évident, personnellement, que nous devrions réduire nos importations et la consommation de marchandises importées qui ne sont pas essentielles, et augmenter nos exportations. Cela signifie que nous devons produire plus de marchandises et de denrées alimentaires de toute espèce dans ce pays. Cela signifie aussi que chacun devra travailler plus dur, aux champs, dans les fabriques et les bureaux. Cela signifie plus d'heures de travail, un plus grand effort, une productivité accrue, une production plus efficace, et une consommation moindre, de la part de chaque individu. Cela signifie austérité."

MOINS DE "VIRGINIA" ET MOINS "A LA PAGE"

"Si vous me demandez ce que j'entends, quant à moi, par une austérité destinée à restreindre la consommation de marchandises importées qui ne sont pas essentielles", poursuivit Mr.

Brown, "je me permettrai de citer quelques exemples. Nous devrions renoncer à fumer des cigarettes "Virginia", le tabac qui sert à les confectionner étant importé de l'étranger, et les remplacer par des cigarettes faites de tabacs que l'on produit dans le pays. Se vêtir trop à la mode devrait être considéré comme vulgaire. Nous devrions faire durer nos habits plus longtemps en les reprisant et remaniant, et ajourner ainsi l'achat de nouvelles pièces d'habillement faites d'étoffes importées."

"Nous devrions éviter les voyages inutiles pour économiser l'essence et prolonger l'existence de nos véhicules. Nous devrions cesser d'importer des voitures de luxe. L'importation d'autres articles de luxe devrait être également refusée. Nous devrions supprimer le gaspillage de denrées. Les constructions luxueuses et coûteuses devraient être interdites et le nouveau mobilier devrait se distinguer par sa simplicité et son caractère utilitaire. Les importations de fruits américains en conserve et de pommes du Canada devraient être remplacées par la consommation de propres agrumes, produits dans le pays, etc., etc. Nous devrions revenir rapidement à une vie simple, en attendant que nous puissions nous permettre les raffinements et le luxe qu'autorise une plénitude naturelle, ou bien que nous puissions produire suffisamment pour exporter et payer ainsi nos importations. Car les devises étrangères ne signifient rien tant que nous n'avons pas les marchandises à exporter qui nous permettent d'acquiescer les devises nécessaires au paiement de nos importations."

REEQUIPEMENT ET EXPANSION DE L'INDUSTRIE SOUS L'ANGLE FINANCIER

La nécessité d'augmenter les exportations fait paraître particulièrement importante la question des fonds à employer pour moderniser l'industrie et assurer son extension. Selon une enquête organisée cette année par l'Agence Juive dans 180 entreprises industrielles, il faudrait placer, au total, sept millions de livres pour atteindre ce but. Sur ce total, trois millions seraient nécessaires pour l'industrie textile à elle-seule.

Nous trouvons ces intéressantes indications dans un discours récemment prononcé par M. S. Macht, directeur de la "Palestine Industrial Bank Ltd.", Tel-Aviv, et reproduit dans la "Palestine Post". D'autre part, comme nous l'avons remarqué, il y a peu de temps, dans ces colonnes, des plans d'extension et de modernisation sont également élaborés dans les milieux économiques arabes.

Dans le secteur économique juif, auquel se rapportaient principalement, cette fois, les constatations de M. Macht, les fonds placés dans l'industrie proviennent notamment de trois groupes financiers: du "Committee for Assisting and Promoting Industry", de l'"Otzar Let'a'assiya" et de la "Palestine Industrial Bank", cette dernière coopérant dans ce domaine avec l'Agence Juive.

Le "Committee for Assisting and Promoting Industry" jouit également du soutien de l'Agence Juive; il est approuvé aussi par l'"Anglo-Palestine Bank" ainsi que par la "Palestine Industrial Bank". Le comité commença son travail en 1937. Jusqu'en 1943, la somme initiale de L.P. 130.000, avancée à 120 firmes, lui était entièrement remboursée. Depuis le début de 1946, de nouveaux crédits s'élevant au total à L.P. 250.000 ont été prolongés pour des périodes de trois années et au-delà.

"Otzar Let'a'assiya", créé conjointement par l'Agence Juive et l'Anglo-Palestine Bank, se mit à l'oeuvre en 1946. L'institut a prêté, au total, L.P. 325.000 et, pendant les cinq premiers mois de 1947, une somme additionnelle de L.P. 150.000.

Le troisième groupe (Agence Juive et Industrial Bank) a exclusivement pour but le soutien de petites entreprises industrielles. Ce groupe opère avec L.P. 65.000 au total, dont la majeure partie a été fournie par l'Agence Juive.

A part ces trois groupes, l'Anglo-Palestine Bank, la Palestine Industrial Bank aussi bien que d'autres instituts bancaires soutiennent des entreprises industrielles individuellement. Dans ce domaine, il faut relever notamment les considérables activités de la "Palestine Corporation".

E.G.



Dans l'économie italienne

Ce que pensent les E.U.A. de l'Italie

Un expert du Département d'Etat de Washington se rendra ces jours-ci à Rome pour procéder, de concert avec les autorités américaines en Italie et le gouvernement italien, aux dernières négociations concernant le nouveau traité d'amitié, de commerce et de navigation qui réglera les futures relations entre l'Italie et les Etats-Unis.

D'autre part, l'ambassadeur des Etats-Unis M. James C. Dunn dans un message radio-diffusé a déclaré que "l'Italie est un placement toujours meilleur et constituera l'un des piliers fondamentaux sur lesquels la paix économique et politique en Europe sera édifiée."

L'Italie, ajoute M. Dunn a encore à faire face à de grosses difficultés; mais en égard de l'effort "record" déjà accompli on peut augurer que bientôt un avenir plus rose se dessinera pour elle; c'est pourquoi "l'Italie est digne de tous les encouragements".

Prochains accords italo-yougoslaves

Poursuivant sa politique d'entente avec tous ses voisins, l'Italie est en train de négocier avec la Yougoslavie des accords qui contribueront à assainir et à augmenter les échanges et les relations entre les deux pays.

On s'attend à ce que les accords déjà paraphés à Belgrade soient finalement signés à Bled.

Le prêt de 250.000.000 de dollars

Les négociations pour le prêt de 250.000.000 de dollars que

demande l'Italie à la Banque Internationale pour la Reconstruction, seront menées à Londres par le Ministre Einaudi, à l'occasion de la réunion des deux Gouverneurs de la Banque Internationale et du Fonds Monétaire mondial qui aura lieu en septembre.

Le prof Bresciani Turrioni

Nous apprenons que la Banque Internationale pour la reconstruction et le développement, ou Banque Mondiale comme on a coutume de l'appeler a annoncé l'élection du Prof. Constantin Bresciani Turrioni, bien connu au Caire, aux fonctions de directeur exécutif de cet Institut. Le Prof. Turrioni est Président du Conseil d'administration du Banco di Roma et professeur d'économie politique à l'Université de Milan.

A son nouveau poste, le prof. Turrioni disposera de quatre mille six cent quinze votes pendant les réunions du Conseil de direction de la banque c'est-à-dire des six cents voix de la Colombie, des neuf cent trente du Danemark, des deux mille cinquante de l'Italie, des six cent quatre vingt cinq de la Turquie et du Venezuela. Les votes, comme on le sait, sont consentis à raison d'un pour cent mille dollars de capital actionnaire de l'Institut, régulièrement souscrit.

La production du méthane en augmentation

La production du méthane est en constante augmentation. Les 8.700.000 mètres cubes atteints en juillet seront dépassés et l'on espère parvenir à plus de neuf millions de mètres cubes.

L'importance du méthane est soulignée par le fait qu'elle peut soit substituer le carburant normal dans les voitures automobiles, soit être employé à divers emplois domestiques. (Rappelons que le méthane est ce que l'on appelle ici Butagaz). De nouveaux puits ont été ouverts dans de nombreuses localités de l'Italie Centrale et spécialement dans la vallée du Pô.

Les lignes aériennes augmentent leurs prix

Une augmentation des tarifs des voyages aériens a été appliquée en Italie à partir du 1er septembre. Voici les nouveaux prix qui sont d'environ 20% supérieurs aux précédents:

Milan—Rome 10.000 liras; Rome—Turin 10.000; Venise—Rome 9.000; Milan—Naples 12.000; Milan—Palerme 19.000; Bologne—Rome 5.400; Rome—Naples 3.200; Turin—Palerme 18.000; Rome—Pescara 3.000; Venise—Pescara 6.000; Rome—Cagliari 7.500; Naples—Palerme 6.200; Turin—Naples 12.200; Turin—Bologne 3.900; Bologne—Reggio Calabria 14.300; Milan—Catane 18.500; Trieste—Rome 9.200 (Fedaerea) et 8.600 (SISA); Trieste—Milan 6.200; Sassari—Rome 7.500; Cagliari—Palerme 8.500.

Une ligne aérienne italienne entrera bientôt en service et reliera l'Egypte à l'Italie

Bientôt l'ALITALIA la plus importante compagnie aérienne italienne, inaugurera ses services réguliers avec l'Egypte. L'aérodrome d'atterrissage sera celui de Farouk où des hangars ont déjà été loués. Les appareils sont d'énormes Savoia-Marchetti, modèles d'après-guerre, qui feront le voyage Rome-Le Caire en cinq heures environ. Tout le confort possible et imaginable est prévu sur ces appareils dont l'un a fait samedi dernier un vol d'essai jusqu'au Caire.

La reconstruction de la "Tirrenia"

A la fin de cette année le programme de reconstruction de la flotte de la Société Tirrenia sera complété pour un ensemble de dix-huit navires parmi lesquels trois Liberty Ships achetés en Amérique et destinés au transport du blé et du charbon pour l'Italie. Le 2 septembre le "Jchnusa" récupéré en Sardai-

gne et reconstruit, a quitté le port de Naples. Le navire, complètement transformé, dispose de quarante places pour passagers et sera destiné à la ligne circulaire entre la Sardaigne et la Sicile. Le 1er septembre la "Città di Messina" a quitté Naples en voyage d'inauguration de la ligne Syracuse—Tripoli.

En octobre entreront en ligne les navires à naphte "Cagliari", "Celio", et "Città di Marsala" qui seront destinés aux courriers de la mer Tyrrhéenne et de la Méditerranée.

La Lauro

En octobre, la ligne Lauro mettra en service la première unité d'un groupe de quatre navires à naphte destinés aux lignes du Levant, avec port d'attache et escale à Livourne, Naples et Sicile. Deux autres de ces navires seront destinés aux lignes de l'Europe septentrionale. Durant le courant du mois de septembre, le navire à naphte "Napoli" (12.000 tonnes) de la Lauro inaugurera ses parcours transatlantiques.

L'industrie aéronautique en grand progrès

L'industrie aéronautique italienne travaille à plein rendement, les nouveaux types d'appareils produits ayant rallié les suffrages universels. Plusieurs innovations sensationnelles y ont été introduites et la marge de sécurité qu'ils offrent est supérieure à la plupart des autres avions.

Signalons, en passant, le "Grifo" de tourisme présenté à la foire de Milan d'abord, de Bruxelles ensuite par la Société Ambrosiana ainsi que le monoplan Macchi, le monoplan bi-places de tourisme de la Société Francis Lombardi, le fameux "Aerauto" de la Société Coli-Castelli qui est un monoplan tri-places de tourisme, moteur de 80 HP, aux ailes pliantes et qui permettent la circulation sur route. La Fiat, la Breda, la Piaggio ont également des appareils qui ont rencontré les faveurs des experts.

Le tourisme

Le tourisme bat son plein, cette année en Italie. Les premiers voyageurs égyptiens commencent à revenir, plus enthousiastes encore de ce qu'ils n'étaient partis. L'industrie hôtelière a, semble-t-il, été à la hauteur des circonstances, les services de transport, surtout par autocar, d'une rapidité et d'une régularité exemplaires et l'accueil général de la population exquis.

BANQUE BELGE ET INTERNATIONALE

EN ÉGYPTE
SOCIÉTÉ ANONYME EGYPTIENNE

Autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1929

Capital souscrit L.E. 1.000.000

Capital versé L.E. 500.000

Réserves au 1er Juillet 1946 L.E. 125.000

Siège à Alexandrie : 18, rue Talaat Harb Pacha
Siège Social au Caire : 45, rue Kasr-El-Nil

TRAITE TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE
CORRESPONDANTS DANS LE MONDE ENTIER

R.C.C. 39

R.C.A. 692

FINANCIERE ETUDE FINANCIERE

The Egyptian Hotels Ltd.

Création et objet : La société a été constituée en 1897, sous le régime des lois anglaises (Companies Acts 1862 à 1893) sous forme de "Company Limited by Shares", et pour une durée de 65 ans.

Elle a pour objet l'industrie hôtelière en Egypte, l'exploitation de restaurants, cafés, tavernes, brasseries, maisons de rafraîchissements, etc., le commerce et l'industrie des bières, vins, spiritueux et eaux minérales et artificielles ainsi que toute autre boisson, etc., bref, tous travaux et opérations pouvant intéresser directement ou indirectement l'un des objets de la société.

Historique : La société a été originairement fondée pour l'exploitation du Shepherd's Hotel, dont le terrain a été pris en bail pour une durée de 75 ans, à partir de 1897 et du Ghezireh Palace et son domaine qui a été vendu en 1919. Depuis elle a fait l'acquisition de l'Hôtel Semiramis dont elle possédait toutes les actions et qu'elle a absorbé.

Accords : Aux termes des accords intervenus entre la Société et Les Grands Hôtels d'Egypte (ex Nungovitch), la société a pris en location depuis le 1^{er} mai 1925, tous les hôtels appartenant à la société des Grands Hôtels d'Egypte (Continental-Savoy Hotel au Caire, Grand Hôtel et l'établissement balnéaire à Hérouan, Mena House Pyramides à Guizeh, Hôtel Casino San Stefano à Alexandrie) et exploités jusque-là par cette dernière et ce pour une durée de 25 ans. En 1934, la société a résilié son contrat de location de l'Hôtel Casino San Stefano à Alexandrie avec la société des Grands Hôtels d'Egypte.

La société est en train de négocier la résiliation de son bail du Grand Hôtel de Hérouan.

Participations : La société possède une participation dans The Palestine Hotels Ltd., dont elle détient 12.000 actions de L.P. 1 nom.

The Palestine Hotels Ltd. Création en 1929, capital de Livres Palestiniennes 200.000 en actions de L.P. 1 nom. Objet principal: exploitation d'hôtels. Propriété: King David Hotel, Jerusalem.

La société a dans les Grands Hôtels d'Egypte, une part de 3.855 titres. D'autre part l'African Enterprise and Development Company et la Cairo Electric Railways and Oases Company ont une part de 200.000 titres environ dans les Egyptian Hôtels.

Conseil d'administration : René Destrée, Président; Brig. F.W. Bewsher, CBEDSOMC Vice-Président; Georges Marchand, S.E. Tewfick Doss pacha, le Prince Soliman Daoud, S.E. Hussein Enan Pacha, S.E. Saba Habachi Pacha, Robert de Lancker, S.E. Ahmed Saddik Pacha, M. Samy Lackany bey, M. Metzger, M. Léon Castro, M. Jack A. Barcelon. Censeurs: Price, Waterhouse, Peat & Co.

HÉLIOPOLIS

CURE DE GRAND AIR A LA LISIERE DU DESERT

LE PLUS BEAU SITE D'EGYPTE

NI POUSSIERE — NI MOUSTIQUES

Communications rapides avec Le Caire

TOUS LES SPORTS

Grand choix de terrains à bâtir

Pour tous renseignements s'adresser à la

SOCIETE D'HELIOPOLIS

28, Boulevard Abbas, à Héliopolis.

Siège Social : Londres, 11, Ironmonger Lane. **Siège Adminis. :** Le Caire.

Exercice social : 1^{er} avril au 30 mars (anciennement 1^{er} mai au 30 avril).

(Sous étude les dates du 1^{er} novembre au 31 octobre)

Assemblée Générale : Au Caire, dans les quatre mois qui suivent la fin de l'exercice social, (en 1947, le 2 juillet).

Paiement du Dividende : A la date fixée par le Conseil (en 1947, le 4 juillet)

Répartition des Bénéfices : sur le montant des bénéfices nets de l'exercice social, tels qu'ils sont définis par les statuts, il est prélevé:

1o) La somme nécessaire pour servir un dividende statutaire de 5 0/0 aux actions privilégiées;

2o) Le solde, après les réserves jugées nécessaires et la rémunération du Conseil d'Administration, revient aux actions ordinaires.

Droit de Vote : Une voix par action.

CAPITAL SOCIAL:

500.000 act. ord de £ 1 nom	500.000 £
11.500 act. priv. cum. 5 0/0 de £ 10 nom.	115.000 £
	Total: 615.000 £

De dette Obligataire: La société n'a pas de dette obligations.

Exercices	Bénéfices bruts	Bénéfices nets ou déficits	Dividendes aux actions	Report à nouveau
	£	£	£	£
1937/38	88.402	29.665	30.729	2.969
1938/39	49.667	6.933d	—	—
1939/40	27.677	14.178d	—	14.178d
1940/41	79.674	31.727	17.250(2)	299
1941/42	101.393	69.070	68.197	1.171
1942/43	125.880	88.450	86.932	2.690
1943/44	162.086	130.446	130.644	3.252
1944/45	136.485	100.181	99.421	3.252
	L.E.	L.E.	L.E.	L.E.
1945/46	167.761	125.259	127.209	1.220
1946/47	180.158	92.056	92.296	980

(1) Act. priv et act. ord. (d) déficit

(2) Dividendes des privilégiées pour les exercices 1939,40 et 41 réunis.

Dividendes en sh;brut	1941/42	1942/43	1943/44	1944/45	1945/46	196/7
	5/—	6/6	10/—	7/6	8/9	3/7
en P.T. net4	21.333	27.694	42.607	31.443	37.5975	15.3725

COURS EXTREMES 1942 1943 1944 1945 1946 1947 (1)

plus haut P.T. 612 595 640 912 500 421

plus bas P.T. 335 426 470 546 368 315

(à fin juillet)

Dividende : Le dividende des act. priv. a été régulièrement payé, sauf pour l'exercice 1935/36 payé ensemble avec le dividende de 1936/37 et pour les exercices 1938/39, 1939/40 payés ensemble avec le dividende de l'exercice 1940/41.

COURS EXTREMES: 1941	1942	1943	1944	1945	1946
plus haut P.T.	915	992	1070	1066	1100
plus bas P.T.	784	880	975	1000	1008

COTATION. Le Caire, Alexandrie (act. ord. et act. priv).

SERVICE Financier : Barclay's Bank (D.C. and O).

(1) après augmentation de capital.

Projets et réalisations: Au Shepheards: le jardin d'été construit sur plans de l'architecte Moreux de Paris, par l'architecte Gaston Rossi (entreprise Cockinos) a donné des bénéfices bien que de lourdes charges en grevaient l'exploitation.

D'autre part la modernisation de 50 chambres est prévue avec salles de bain indépendantes.

AU SEMIRAMIS : Le roof qui devait être inauguré cet été, le sera cet hiver, le grill et le salon de thé y fonctionneront jusqu'au printemps où tous le roof sera à la disposition de la clientèle. Un autre grand projet est la modernisation de l'ancienne aile du Semiramis par les architectes Barcelon et Mustacchi, 112 chambres de luxe avec salle de bain et salon seront ainsi disponibles.

(Suite en page 22)

CONDITIONS D'UNE AIDE AMERICAINE A L'EGYPTE

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'Egypte, comme beaucoup d'autres pays, espère en l'efficacité d'une aide américaine pour rétablir ses affaires économiques.

Dans le cas particulier de l'Egypte, la révision totale de ses rapports avec la Grande-Bretagne nécessite une action sur la structure économique qui vient s'ajouter à l'évolution naturelle de l'économie égyptienne.

Tout de suite, insistons sur un point : la rupture des liens politiques et économiques de l'Egypte avec la Grande-Bretagne ne veut pas dire que des relations plus étroites que par le passé ne soient bientôt reprises entre ces deux pays sur une base de collaboration nouvelle. Insistons aussi pour qu'on ne se méprenne pas sur l'aspect politique que l'on prête à toute intervention américaine. Il n'est pas dit qu'une aide des Etats-Unis à l'Egypte doive nécessairement comporter des clauses politiques. En fait, les Américains ne pourront pas oublier de si tôt quelle valeur précieuse les Egyptiens attachent à la libre navigation et au contrôle national du Canal de Suez. Une aide américaine doit pouvoir donner à ce pays ce qu'il faut appeler la liberté économique par distinction de la notion périmée d'indépendance économique.

Cette liberté d'action pouvant dériver d'un rétablissement et d'un développement plus ou moins immédiat de notre économie, à quelles conditions d'ordre économique, les Etats-Unis nous l'accorderont-ils ?

Pour le savoir, il faut extraire de la masse des informations de presse les idées générales traduisant la politique américaine dans cet ordre d'idées.

Il apparait clairement que le plan Marshall d'aide à l'Europe ne sera mis au point qu'après que les ressur-

ces disponibles des Etats-Unis auront été inventoriées. Ce travail doit être prêt pour le premier octobre. Les avantages que l'Egypte sollicite ne sauraient entrer en ligne de compte avec les secours qu'exige une Europe dévastée par la guerre. Mais, si les demandes de l'Egypte peuvent paraître infimes, il ne faut pas oublier aussi qu'aux yeux des Américains elles viennent s'intégrer à l'ensemble des emprunts, investissements, aides et secours réservés au Moyen-Orient en tant qu'unité politique et économique. Il est difficile de demander aux Américains de penser autrement sur ce point. Et cela ne veut pas dire que les hommes politiques de Washington ne soient pas à même de juger sagement des besoins particuliers de l'Egypte.

En attendant, l'Egypte comme d'ailleurs la France et l'Angleterre, se trouvent dans un véritable embarras, avoué ou secret, concernant l'usage qu'il faudra faire du peu de crédits en dollars qui leur reste. Le désir de réquisitionner les avoirs en sterling détenus dans le pays est une précaution qui révèle la préoccupation naturelle des dirigeants égyptiens.

A la suite du régime du 15 juillet, des difficultés à écouler convenablement des stocks de coton par suite du blocage presque mondial de la libre circulation des devises, à la suite de la nécessité, qui deviendra urgente, de poursuivre les programmes de développement du pays, l'Egypte en est à espérer des crédits qui lui permettraient de parer au plus urgent en attendant la conclusion d'un accord avec les Etats-Unis ou avec le Fonds International Monétaire.

Pourquoi donc aura-t-elle à attendre ?

Parce que le Congrès Américain n'accordera pas son aide sans que les chiffres exprimant les besoins de l'Egypte aient été établis et vérifiés et sans avoir reçu certaines assurances sur la façon dont ses crédits seront employés.

Ceux qui ont une certaine habitude de la recherche en matière économique, en Egypte, ne pourront pas s'empêcher de s'inquiéter en réfléchissant à cette condition de l'aide américaine. Comme beaucoup d'autres pays d'ailleurs, nous ne possédons pas, en Egypte, de statistiques suffisantes permettant de montrer d'une manière claire la situation du pays. Il serait vraiment malheureux que le grand dessein de tant d'Egyptiens de valeur, puisse échouer faute d'une organisation statistique, qui faciliterait les explications claires et précises. On a entendu parler d'un Institut de Conjoncture devant justement nous éviter cet inconvénient. Malheureusement, pour l'instant, il semble s'oublier dans une phase de longue préparation.

Mais l'activité américaine a probablement déjà suppléé d'elle-même à ce besoin et les données que les experts américains ont recueilli en Egypte pendant la guerre pourront valablement servir de base à des pourparlers.

Sur ce point, il faudra éviter de commettre la faute dans laquelle est tombé plus d'un pays européen : exagérer les besoins de l'Egypte. Non seulement une telle attitude la priverait peut-être d'une aide sérieuse, mais, dans le cas où les demandes seraient acceptées, cette attitude pourrait gravement obérer une situation qu'elle devait résoudre.

Selon les milieux politiques de Washington, et particulièrement d'après M. Harriman, Sous-Secrétaire au Commerce, cinq conditions générales seront exigées par le Congrès Américain :

1) "Que soient réalisés d'abord les programmes d'un rendement rapide et non éloigné."

En effet, le but essentiel de l'aide américaine est de permettre le développement de la production dans les pays

(suite en page 16)

Assurances effectuées
au Lloyd's



Toutes les
branches
d'Assurances

GRIEVE & IRWIN LTD.
Courtiers d'Assurance

SIEGE SOCIAL : 8, RUE FOUAD IER, ALEXANDRIE R. C. 19353
SUCCURSALE : 16, RUE MALIKA FARIDA, LE CAIRE R. C. 29874

ASSUREURS ENREGISTRES SUB 1/C ARRETE MINISTERIEL NO. 275 DU 25/12/40

10-3 A. J. M.

LE PLAN ANGLO-AMERICAIN POUR LE R

(Publié le 3

I. — Considérations générales

La capacité industrielle retenue par le plan de mars 1946 était évaluée de façon à fournir une production égale à 55% de celle de 1938, ce qui correspondait à peu près à 70-75% de celle de 1936. L'effet du nouveau plan sera de conserver dans la bi-zone une capacité susceptible d'atteindre approximativement le niveau de production de 1936, année qui n'était caractérisée ni par une prospérité particulière, ni par une dépression.

A. — L'ancien plan prévoyait des amputations importantes dans la capacité de production de la métallurgie, de la mécanique et des industries chimiques, d'où l'on devait tirer le gros des réparations. Il est impossible d'obtenir une économie qui se suffise à elle-même dans la bi-zone sans augmenter substantiellement le niveau de ces industries. Pour l'essentiel, la différence entre les deux plans se trouve dans ces industries à réparations, puisque le plan original prévoyait déjà des niveaux maxima, et dans certains cas irréalisables, pour les industries ne fournissant pas de réparations. Suivant le plan révisé, les capacités dans la métallurgie, la mécanique et les industries chimiques seront suffisantes pour permettre une production se situant en moyenne à 5 ou 10% en-dessous du niveau de 1936. Comparé avec l'année de guerre 1944, le niveau proposé représente une réduction de 55 à 60%.

B. — Il faut se souvenir que la bi-zone a déjà une population supérieure d'au moins 6 millions à celle de 1936, et en 1952, on peut prévoir que cette population dépassera de 8 à 10 millions celle de l'avant-guerre. Sur la base d'une population escomptée de 42 à 44 millions dans la bi-zone en 1952, la capacité de production par tête d'habitant prévue par le nouveau plan, serait approximativement de 75% de celle de 1936.

C. — Dans l'élaboration du plan bi-zonal, l'exigence fondamentale a été de prévoir un niveau d'industrie nécessaire pour permettre à la région de se suffire à elle-même. En déterminant le niveau des industries spécifiques, par exemple l'acier et la mécanique, on a tenu compte des exportations nécessaires pour équilibrer les besoins internes de la bi-zone et des besoins du commerce avec le reste de l'Allemagne. En évaluant les besoins de ce dernier commerce et les besoins d'importation, on a tenu compte des enlèvements de biens d'équipement effectués dans les autres zones et à Berlin. La capacité de production des industries particulières permettra donc de satisfaire aux besoins du reste de l'Allemagne par voie d'échanges commerciaux, et les capacités maintenues à cette fin permettant ainsi de couvrir les besoins de la bi-zone. En d'autres termes, la bi-zone pour qu'elle se suffise à elle-même, doit obtenir des produits qui lui font défaut, soit de l'étranger, soit du reste de l'Allemagne.

II. — Les besoins d'une économie équilibrée

Outre son commerce extérieur d'avant-guerre, la bi-zone doit produire un surplus dépassant les besoins internes pour pouvoir échanger avec le reste de l'Allemagne. Cela concerne en particulier la capacité industrielle de l'acier et de ses produits, qui sont les plus demandés par le reste de l'Allemagne en échange des produits essentiels à l'économie bi-zonale.

A) *Changement dans les prix* : les prix mondiaux des vivres et des matières premières ont augmenté plus rapidement que ceux des produits manufacturés depuis 1936 et il est probable que cette situation continuera. En conséquence, la bi-zone doit être en mesure d'échanger avec l'étranger des quantités relativement plus considérables de produits industriels contre les importations nécessaires en vivres et matières premières.

P R É A

En mars 1946, les quatre puissances occupantes, par le pour les réparations et le niveau de l'économie allemande potentiel de guerre de l'Allemagne, de fournir des réparations installations et équipements nécessaires à la reconstruction

L'expérience a montré la nécessité de réviser ce plan qu réalisées. Ni la bi-zone, ni l'ensemble de l'Allemagne ne peut par le plan de 1946. En outre, il est devenu de plus en plus peut pas apporter sa contribution indispensable à la recon autres puissances occupantes de se joindre à la bi-zone valable. Le plan a été élaboré, compte tenu de l'espoir que

B) *Importations* : d'une manière générale, la bi-zone compensait l'ensemble du déficit de l'Allemagne en vivres, étant donné que le reste de l'Allemagne se suffisait à peu près à lui-même en produits alimentaires. On estime que les importations de vivres, semences et engrais suffisantes pour assurer une ration essentielle s'élèveront, aux prix courants, à un milliard ou 1,25 milliard de dollars.

1°) Les importations industrielles venant des autres pays vers la bi-zone étaient approximativement de 1,5 milliards de RM en 1938; ce qui représente au moins un milliard de dollars aux prix courants, mais les modifications subies par le commerce allemand permettront de réduire ce chiffre.

2°) Les éléments invisibles dans le commerce extérieur de l'Allemagne étaient à peu près équilibrés avant la guerre. L'estimation actuelle, qui ne prévoit pas d'éléments invisibles, ni d'un côté ni de l'autre, est peut-être optimiste.

3°) Les considérations précédentes conduisent à la conclusion que les besoins totaux de la bi-zone à satisfaire par l'étranger s'élèveront au moins à deux milliards de dollars environ aux prix courants. Le remboursement des avances faites par les puissances occupantes pourrait s'ajouter à ces estimations.

C) *Exportations* : les exportations de la bi-zone, en 1936, étaient approximativement de 2,6 milliards de RM, ce qui représente 1,75 milliards de dollars aux prix courants.

1°) En conséquence, ces estimations montrent que, en plus des besoins du commerce avec le reste de l'Allemagne, l'économie bi-zonale devra exporter vers les pays étrangers au moins 15% de plus en volume qu'en 1936. Comme le commerce entre la bi-zone et le reste de l'Allemagne est sujet à une plus grande incertitude que l'ancien commerce intérieur, le résultat pourrait être d'augmenter encore les besoins du commerce avec l'étranger.

2°) Avant la guerre, la métallurgie, la mécanique et les industries chimiques fournissaient en gros les 2/3 des exportations totales. La production des textiles, de la céramique et des biens de consommation peut être élevée; mais il est difficile de prévoir sur quelle échelle les ventes dépassant les niveaux d'avant-guerre pourraient s'écouler sur les marchés d'exportation. Les exportations provenant des industries non limitées (1) devraient être accrues d'environ 90% si ces industries devaient fournir la totalité des exportations supplémentaires, ce qui est évidemment impraticable. En conséquence, le niveau des exportations provenant des industries limitées devra être plus élevé qu'avant-guerre.

(1. C'est-à-dire les industries dont le plan de mars 1946 ne limitait pas la capacité de production. N.D.L.R.

LEVEMENT DE L'INDUSTRIE ALLEMANDE

Août 1947)

B U L E T I N

Le Conseil de Contrôle interallié, ont adopté un plan post-guerre. Les objectifs du plan étaient d'éliminer le chômage et de laisser cependant à l'intérieur de l'Allemagne les conditions d'une économie pacifique viable.

Le plan a été fondé sur des conditions spécifiques qui n'ont pas été prises en compte pour retrouver la santé économique dans les conditions fixées par le plan. Il est évident que, dans les conditions présentes, l'Allemagne ne peut pas continuer à jouer son rôle de premier plan dans l'économie de l'Europe dans son ensemble. L'offre faite aux Alliés de promouvoir une économie allemande unifiée est toujours valable et sera acceptée.

D) Elévation des niveaux dans les industries limitées : Les estimations suivantes ont été établies en tenant compte des industries limitées par le plan de nivellement originel (note : tous les chiffres établis en RM se réfèrent aux prix de 1936).

a) **Acier :** suivant le plan de mars 1946, la capacité de production d'acier pour l'ensemble de l'Allemagne est limitée à 7,5 millions de tonnes, avec une production réelle ne devant pas dépasser chaque année 5,8 millions de tonnes. Des calculs précis montrent que ce niveau serait évidemment insuffisant même pour atteindre le niveau de l'industrie envisagée par le plan originel, et il est bien trop bas pour répondre aux besoins de l'économie fixés par le plan révisé. Il a été établi qu'en vue de permettre à l'industrie de la bi-zone d'atteindre le niveau révisé, et pour que la région se suffise à elle-même, la limite de la production annuelle d'acier dans la bi-zone doit être fixée à 10,7 millions de tonnes d'acier en lingots par an et que la capacité suffisante pour produire ce tonnage doit être maintenue.

b) Industrie mécanique :

1°) **Industrie mécanique lourde :** la capacité suffisante pour produire 500 millions de RM, soit environ 80% d'avant-guerre, sera maintenue. Cela laisse 35% de la capacité actuelle disponible pour les réparations, contre 60% suivant le plan précédent.

2°) **Industrie mécanique légère :** la capacité de la bi-zone est estimée à environ 1.195 millions de RM. On maintiendra la capacité nécessaire pour produire 916 millions de RM, soit 119% de la production d'avant-guerre. Cela laisse 23% de la capacité actuelle disponible pour les réparations, au lieu de 33% suivant le plan précédent.

3°) (Note : en groupant la mécanique lourde et légère, le niveau révisé est de 105% de la production d'avant-guerre).

4°) **Mécanique de précision et optique :** dans le domaine de l'optique de précision, aucune installation ne sera rendue disponible pour les réparations. On devra maintenir la capacité permettant de satisfaire aux besoins intérieurs et de fournir des exportations égales à celles de la bi-zone en 1936.

Dans le cas des industries photographiques, aucune installation ne sera disponible pour les réparations et la capacité maintenue servira à porter les exportations à 150% du niveau d'avant-guerre dans ce domaine et à satisfaire les besoins intérieurs.

Dans l'industrie horlogère, une usine qui avait été utilisée pour la production de guerre sera disponible pour les réparations. Une capacité supérieure à celle de l'avant-guerre sera maintenue dans le domaine de la mécanique de précision. Toutefois, toutes les usines qui avaient été construites, ou substantiellement modifiées, en vue de la

production de guerre seront disponibles pour les réparations.

5°) **Machines-outils :** le plan de mars 1946 autorise la production de 74 millions de RM dans toute l'Allemagne, soit 11,4% de la production de 1938. La bi-zone, avant la guerre, produisait environ 43% des machines-outils de l'Allemagne. La capacité actuelle est estimée à 259 millions de RM. Il a été décidé qu'une capacité suffisante pour produire 170 millions de RM doit être maintenue pour permettre la réalisation du niveau révisé de l'industrie. Cela laissera environ 35% de la capacité actuelle pour les réparations.

b) **Traction agricole et routière :** la capacité de la bi-zone pour les tracteurs agricoles et routiers est estimée à 16.600. Cela est insuffisant pour satisfaire les besoins de la bi-zone, estimés à 19.500. En conséquence, il n'y aura pas de réparations dans cette industrie.

d) Industrie de transports :

Industrie automobile : on maintiendra la capacité nécessaire à la production de 160.000 automobiles de tourisme et 61.500 véhicules commerciaux, au lieu de 40.000 voitures de tourisme et 38.000 véhicules commerciaux alloués à la bi-zone suivant l'ancien plan.

e) **Machines électriques :** la capacité actuelle de l'industrie électrique dans la bi-zone est nécessaire à l'exception de trois usines du temps de guerre. La capacité est estimée à environ une fois et demi celle de l'avant-guerre. Cet accroissement est nécessaire parce que les besoins d'avant-guerre de la bi-zone étaient en grande partie satisfaits par les installations situées à Berlin, qui ont été presque totalement démantelées.

f) Industrie chimique :

1°) La capacité de 1936 sera approximativement retenue dans l'industrie chimique, ce qui représente une augmentation de 42% par rapport au chiffre de l'ancien plan. Toutefois, un grand nombre d'usines d'explosifs et d'autres produits chimiques avaient été établies en vue de la guerre. Entre 40 et 50% de la capacité totale des industries chimiques seront donc enlevés comme réparations ou détruits. Plus des 3/4 de ces enlèvements affectent les usines d'explosifs qui ont déjà été offertes comme réparations ou vouées à la destruction.

2°) Pour les industries de matières plastiques, on maintiendra une capacité quelque peu supérieure à celle d'avant-guerre. Environ 1/4 de la capacité actuelle de cette industrie sera disponible pour les réparations.

3°) La capacité nécessaire pour la production de 34.000 tonnes de produits de teinture sera maintenue, ce qui représente un peu moins de la production d'avant-guerre. Une usine sera disponible pour les réparations dans cette industrie, avec une capacité de 2.500 tonnes de teinture noire sulfureuse.

4°) Une usine pharmaceutique pour la fabrication d'Atabrine sera disponible pour les réparations. Cela laissera à la bi-zone une capacité égale à environ 87% de la production d'avant-guerre.

5°) Dans le groupe des industries chimiques diverses, une capacité supérieure au niveau de production d'avant-guerre sera maintenue. Environ 15% de cette capacité sera disponible pour les réparations.

signé : SHOLTO DOUGLAS

Maréchal de la R.A.F.,

Commandant en chef en zone britannique.

LUCIUS D. CLAY,

Général de l'Armée des Etats-Unis,

Gouverneur militaire de la zone américaine.

(suite en page 22)

NOUVELLES ECONOMIQUES ET FINANCIERES DE L'ETRANGER

LA PRODUCTION D'ALUMINIUM EN FRANCE

Les derniers chiffres connus sont ceux du mois de mai, où la production a atteint: 8.160 tonnes, soit près du double de la moyenne mensuelle de 1938.

Pendant le même mois, les exportations ont été de 421 tonnes alors qu'en 1938, la moyenne mensuelle se situait aux environs de 1.300 tonnes.

A l'heure actuelle, la production de l'aluminium en France est très satisfaisante puisqu'elle approche de très près le niveau maximum de production des usines françaises qui est de l'ordre 90.000 tonnes par an.

LA RECOLTE AMERICAINE DE COTON

53 membres de la Bourse des Cotons de New-York estiment la récolte de 1947 à 11.973.000 balles, contre l'estimation du gouvernement du 1er août à 11.844.000 balles; et contre la récolte de 1946 qui s'élevait à 8.648.000 balles.

VERS LA FUSION DE COMPAGNIES ANGLAISES

On annonce à Londres que plusieurs compagnies possédant des mines d'étain situées en Extrême-Orient sont sur le point de se fusionner. Le mouvement de fusion se dessine également dans les petites compagnies de caoutchouc.

MAUVAISES RECOLTES DE MAIS AUX ETATS-UNIS

Les dégâts causés aux récoltes de maïs en même temps que l'importance des demandes mondiales en céréales provoqueront vraisemblablement une pénurie relative de ces produits ainsi qu'une hausse sensible des prix, annonce-t-on de source autorisée.

LES COURS DU CAOUTCHOUC A LONDRES

On s'attend dans les milieux commerciaux de Londres à ce que les cours du caoutchouc se raffermissent pendant les semaines à venir. Une redressement notable s'est produit à la séance du marché de Londres d'avant-hier. Cela vient de ce que le gouvernement américain autoriserait prochainement l'utilisation d'une plus grande quantité de caoutchouc naturel.

LES TEXTILES ARTIFICIELS EN FRANCE

En Juin, la production de rayonne tombe de 2.666 tonnes, alors qu'en Mai, elle atteignait 3.232 tonnes. Néanmoins, elle s'inscrit à 14% au-dessus de la moyenne mensuelle de 1938.

Pendant le même mois, la production de fibrane passe à 1.467 tonnes contre 1.854 pour le mois précédent, s'inscrivant cependant à 214%, par rapport à la moyenne mensuelle de 1938.

LA PRODUCTION FRANÇAISE DE BAUXITE

Les gisements de bauxite de la France se trouvent exclusivement situés dans la région méditerranéenne et notamment dans les départements du Var et de l'Herault.

En 1910, la France était à la tête de la reproduction mondiale. La guerre de 1914-1918 lui fait perdre sa place mais elle la retrouve en 1925 et la conserve jusqu'en 1938.

La deuxième guerre mondiale vint bouleverser ce classement. Pressés par leurs besoins militaires, des pays comme les U.S.A., la Guyane anglais et hollandaise et même la Hongrie accroissent leur production en proportions considérables, si bien qu'en 1945, la production française ne représente plus que 6% de la production mondiale.

LA PRODUCTION DE MINERAI DE FER EN FRANCE

Pour Juin, on ne connaît encore que les chiffres provisoires de la production et des exportations, mais ils approchent de bien près la réalité.

De Maïs à Juin, la production de minerai de fer marchand fléchit légèrement passant de 1.606.000 tonnes à 1.404.000. Bien qu'inférieurs de 49% à la moyenne mensuelle de 1938, les résultats de Juin sont néanmoins largement suffisants pour couvrir les besoins actuels de l'industrie qui demeurent limités par le manque de combustibles.

Les exportations ont été, pour le même mois, de 489.000 tonnes dont 231.800 vers l'Union belgo-luxembourgeoise, représentant à peine 34% des expéditions moyennes mensuelles d'avant-guerre.

Les stocks sont considérables. Ils atteignent, à la fin du mois de Juin, 8.460.000 tonnes, soit un chiffre supérieur de 117% à celui des stocks de fin de mois pour 1938.

VOLS TRANSATLANTIQUES SPECIAUX PENDANT LA PERIODE DE NOEL

De même que les compagnies de navigation, le Scandinavian Airlines System (SAS) organisera cette année des services spéciaux pour Noël, de l'Amérique du Nord au Danemark, en Norvège et en Suède, qui permettront aux Scandinaves des Etats-Unis de célébrer un vrai Noël nordique "in the old country", même s'ils se disposent que d'une ou deux semaines. Il paraît qu'un grand nombre de places ont déjà été réservées pour décembre.

CRISE DANS LE JUTE INDIEN

La situation est assez embrouillée aux Indes pour l'industrie du jute, car les deux tiers de la culture se trouvent dans le Pakistan qui produit annuellement 6.000.000 de balles, et la totalité des filatures se trouve dans l'Inde à proximité de Calcutta.

On craint à Londres que les deux nouveaux pays, le Pakistan et l'Hindoustan, ne se livrent à des représailles et à une guerre économique.

RECORD DANS L'EXPORTATION D'AUTOMOBILES BRITANNIQUES

Les exportations britanniques d'automobiles ont atteint à nouveau un record au cours de juillet dernier.

Elles se sont élevés à 13.800 voitures, soit un accroissement de 60% sur la moyenne mensuelle d'avant-guerre, et 5.400 véhicules commerciaux, soit 3% de plus sur les moyennes enregistrées en 1938.

VERS UN DEBLOQUAGE DU RELIQUAT DE L'EMPRUNT BRITANNIQUE

Les Etats-Unis débloqueraient le reliquat de l'emprunt britannique qui s'élève à 400.000.000 de dollars, tel serait, selon les milieux informés de la capitale britannique, le résultat de l'entretien qu'à eu M. Snyder, secrétaire à la Trésorerie américaine, avec le Dr. Hugh Dalton, chancelier britannique de l'Échiquier.

EN 5 HEURES

VITESSE et CONFORT

BAGDAD

LE CAIRE

MISR AIRLINES

LE TRANSPORT DU MATERIEL DE LA TAPLINE

Le transport du matériel de la Tapline entre Beyrouth et Damas aurait fait l'objet d'un accord entre les gouvernements syrien et libanais d'une part, et la compagnie américaine d'autre part.

Les sociétés des chemins de Fer D.H.P. et du Hédjaz se seraient engagées à assurer le transport du matériel de la Tapline au tarif de 22 livres libanaises la tonne.

POUR UN EMPRUNT AU LIBAN

Des négociations sont en cours entre le gouvernement libanais et la Banque de Syrie et du Liban pour un emprunt de 30.000.000 de livres libanaises.

Cette somme servirait à la réalisation des projets d'urbanisme prévus pour Beyrouth.

L'INAUGURATION DE LA FOIRE DE SAINT-ERIK A STOCKHOLM

Dix-sept pays d'Europe ont pris part, à la Foire de Saint-Erik, inaugurée à Stockholm, le 23 août, par le Ministre du Commerce suédois, Axel Gjores. Dont onze officiellement et sous leur propre pavillon, tandis que 1.500 firmes étaient représentées, dont 700 suédoises. La Foire de Saint-Erik, qui a dépeuplé modérément en 1942, s'est développée rapidement en une importante exposition internationale de commerce.

Beaucoup de pays, comme la Belgique, la Tchécoslovaquie et l'Italie, s'étaient spécialisés dans les machines et les textiles, tandis que d'autres, comme la Finlande et les pays balkaniques, exposaient principalement leurs très beaux produits de l'artisanat et de la petite industrie.

Parallèlement à la Foire de Saint-Erik, une exposition séparée de l'artisanat et de la petite industrie avait lieu à Stockholm, la Foire de June. Près de 250 firmes y exposaient toute sorte de produits, depuis des pinces à cheveux jusqu'à des maisons de bois préfabriquées, des moteurs et des machines de taille considérable, fabriqués par la petite et la moyenne industrie, dont l'activité s'exerce sous les formes les plus diverses. Les métiers de l'artisanat étaient aussi bien représentés.

LE COMMERCE EXTERIEUR DE LA SUEDE

Le commerce extérieur de la Suède pendant la première moitié de 1947 a résulté en un excédent des importations de (\$ 283.600.000) les importations se montant à (\$ 629.720.000) et

les exportations (\$ 346.110.000). Selon les statistiques publiées récemment par le Ministère du Commerce suédois, les importations des pays européens se sont accrues et ont atteint (\$ 305.167.000). Les pays dont les importations vers la Suède ont augmenté le plus sont l'Italie, la Grande-Bretagne, la Belgique, la Tchécoslovaquie et la Hollande. Les importations des Etats-Unis se sont chiffrées à (\$ 195.000.000), tandis que la valeur des importations de l'Argentine a baissé.

Les exportations de la Suède vers les pays européens pendant la même période ont diminué d'environ 20.000.000 de couronnes pour s'arrêter à 824.800.000 couronnes (\$ 229.100.000). L'Angleterre a été le plus gros client, ses importations de Suède s'élevant à 179.700.000 couronnes (\$ 49.722.000), soit 25 millions de couronnes de plus qu'en 1946.

L'AVIATION CIVILE SUEDOISE

Selon des statistiques publiées récemment par la Société suédoise résumée Aerotransport — qui exploite des lignes vers la plupart des pays d'Europe ainsi qu'un réseau étendu de lignes intérieures suédoises — 78.685 passagers payants ont été transportés par la Société pendant les premiers six mois de 1947. Ce chiffre implique une augmentation de 25% par rapport à la période correspondante de 1946, pendant laquelle 61.937 passagers ont été transportés. Le chiffre relatif au transport des marchandises accuse une augmentation plus considérable encore, ayant presque doublé et étant passé de 994.000 kg. à 1.863.000 kg.; tandis que le courrier transporté passait de 159.817 kg. à 252.844 kg.

LA MARINE MARCHANDE SUEDOISE

Selon un rapport qui vient d'être publié, le revenu total des transports de marchandises de la marine marchande suédoise, y compris le service de voyageurs, a augmenté de 276.000.000 de couronnes en 1946 et s'est monté à 882.600.000 couronnes (\$ 245.167.000). De ce montant, 813.500.000 de couronnes provenaient de navires engagés dans le trafic avec les pays étrangers. Le revenu du transport des passagers a augmenté de 36 millions de couronnes et atteint 54 millions de couronnes (\$ 15.000.000), tandis que le revenu des affrètements au voyage, non compris dans les chiffres ci-dessus, a baissé de 28 millions de couronnes et s'est chiffré à 44.700.000 couronnes (\$ 12.417.000).

ETAT DES EXPORTATIONS GENERALES DES E.U. DURANT LE DEUXIEME TRIMESTRE 1947

Les exportations de marchandises et de services américains ont atteint un nouveau record de temps de paix au second trimestre de cette année, totalisant 5.300.000.000 dollars, équivalent à un rythme annuel de 21.200.000.000 dollars.

Le total des fournitures de secours distribuées à l'étranger demeure inchangé depuis le premier trimestre, avec un déclin des exportations de l'UNRRA, contrebalancé par un accroissement des expéditions de secours aux pays occupés.

Les importations durant le second trimestre ont atteint environ le même niveau que celui du trimestre précédent, donnant une augmentation correspondante au surplus des exportations, soit environ 3.300 millions de dollars pour le trimestre.

LE COMMERCE EXTERIEUR DES E.U.

Selon le Bureau des statistiques, les exportations américaines pour le mois de juillet dernier diminuèrent de 7% par rapport à juin et de 9% sur le plus haut niveau d'après-guerre.

Les importations pendant le même mois atteignirent une valeur de 449.900.000 dollars, contre 466.000.000 dollars en juin 1947.

Les exportations de l'UNRRA s'élevèrent en juillet à 25.300.000 dollars, contre 39.800.000 en juin; et celles à titre de prêt et bail à 1.200.000 dollars, en juillet.

LA SUEDE VA FABRIQUER DES MOTEURS DE MOTOCYCLETTES

Selon un rapport à la presse de Stockholm, M. Ake Sundell, qui a été pendant les années de guerre chef de la Société Suédoise du Gaxogène — de caractère semi-officiel — a acheté aux usines Excelsior de Birmingham le droit de fabrication des moteurs et autre équipement de motocyclettes, 10.000 moteurs vont être construits par les Usines Tönseth pendant l'année 1948. Pour commencer, les moteurs seront destinés à différents constructeurs suédois de motocyclettes. Plus tard, M. Sundell à l'intention d'entreprendre la fabrication complète des motocyclettes Excelsior dans sa propre usine et compte que les premiers spécimens sortiront dans le milieu de l'année prochaine. Toutes les pièces seront fabriquées en Suède, à l'exception de la chaîne, du carburateur et des bougies d'allumage.

NATIONAL BANK OF EGYPT

Situation au 30 juin 1947

publiée en conformité de l'Article 8 des Statuts.

SERVICE D'EMISSION DE BILLETS DE BANQUE

	L.E.		L.E.
Or	6.375.874	Billets émis	135.000.000
Titres et "Treasury Bills" des Gouvernements Egyptien			
	128.624.126		
et Britannique			
	135.000.000	L.E.	135.000.000

SERVICE DE BANQUE

	L.E.		L.E.
Titres d'Etat et titres garantis par le Gouvernement Egypt.			
	175.236.963	Capital (300.000 Actions de £ 10 chacune, entièrement libérées)	2.925.000
Titres Divers			
	434.506	Fonds de Réserve.	
Avances sur March.	1.100.853	Réserve Statutaire	1.462.500
Avanc. sur Titres ...	306.691	Fonds de Prév.	1.462.500
Autres Avances			
	1.168.588	Comptes Courants.	
Effets Escomptés ...	356.933	Dépôts et autres	74.799.323
Immeubles	75.000	Gouv. Egypt.	87.919.646
Placements à court terme			
	14.699.100	Gouv. du Soudan	1.263.153
échéances			
	18.230.991	Chèques et Effets à payer	392.974
Comptes Banques ...	7.388.100	Comptes Banques	45.002.081
Encaisse: L.E.			
Bill. de la NBE	8.349.220	Comptes Divers	12.288.706
Autres Bil. et Espè.			
	168.938		
	8.518.158		
L.E.	227.515.883	L.E.	227.515.883

CONDITIONS D'UN AIDE AMERICAINE A L'EGYPTE

(suite de la page 11)

secours de manière à éviter que les demandes de secours ne soient renouvelées, que l'économie nationale reparte à fond et que les échanges internationaux reprenant, les Etats-Unis puissent espérer être payés en retour.

En Egypte, on songera immédiatement à la mise en culture des terres du nord du Delta et à de meilleurs rendements en général. Cela revient à dire qu'il faudra réaliser d'urgence des programmes d'irrigation et la production d'engrais chimiques, bien que la suppression du pool mondial des engrais doive être bientôt supprimé. En somme, il faut revenir à la nécessité d'exécuter sans retard les projets d'Assouan.

Quelle contre-partie américaine sera exigée, ici? Ce serait prêter aux Américains une trop courte vue sur la situation mondiale, que de supposer qu'ils exigeront d'effectuer eux-mêmes les travaux urgents projetés. Ils ne seront tentés de le faire que dans la mesure où cela permettrait un meilleur équilibre de la balance des comptes entre l'Egypte et les Etats-Unis. Cette exigence écartée, il n'y a pas de doute que les Etats-Unis, qui risqueront d'être débordés par les demandes de l'Europe, ne verront d'un œil favorable certains pays d'Europe participer aux travaux égyptiens et par ce fait même, améliorer quelque peu leur situation générale. Toutefois, la réalisation de ces plans devra se subordonner probablement aux vues d'en semble des Américains concernant l'avenir économique du Moyen-Orient.

2) — "Que la priorité soit accordée aux industries de base." Il faut prendre ici le mot industrie dans son sens le plus large et se rappeler que les Etats-Unis qui sont prêts à encourager l'industrie proprement dite en Egypte, considèrent avant tout le potentiel agricole de ce pays. Nous aurons probablement à développer la culture des céréales et notamment celle du blé, base de l'alimentation en Europe Occidentale, région à laquelle nous aurons à vendre nos surplus. Quant au coton, la situation est un peu embarrassante, à moins que les Etats-Unis accepte de se livrer au commerce multilatéral de cette fibre. Parmi les industries proprement dites, les industries agricoles et les transports viennent en première ligne dans la conception américaine du développement de l'Egypte. Les industries alimentaires n'ont pas encore beaucoup frappé l'imagination de nos industriels, il faudra tôt ou tard que cette activité importante se développe au bord de la vallée du Nil. La production des engrais, la prospection des gisements miniers que recèlent les déserts de l'Egypte, occuperont une place importante dans l'avenir économique du pays.

3) — "Que soient prises les mesures nécessaires pour que le système de rationnement soit efficace et que le marché noir disparaisse; que la consommation des articles de luxe soit limitée; que l'aide américaine ne soit pas l'occasion de profits illicites aux dépens du contribuable américain."

Cette troisième condition semble contenir des idées séparées. En réalité, elle ne revient qu'à exiger un meilleur contrôle de l'Etat sur l'organisation du commerce intérieur. En Egypte, ce sera peut-être la condition la plus difficile à réaliser. Nous sommes dotés d'une administration dont l'action est encore de bien peu d'influence. Malheureusement c'est là un fait réel. Il faut l'accepter comme tel et prendre toutes les mesures qui en découlent : réforme de l'Administration, nouveaux cadres des fonctionnaires, meilleure formation, traitements plus en rapport avec le coût de la vie, ordre et énergie beaucoup plus soutenus. On pourra songer alors à combattre le marché noir, à détourner la demande de produits de luxe superflus, à éviter

des profits illicites qui pourraient nous aliéner la sympathie américaine.

4) — Cette condition remplie, le Congrès Américain exige aussi les "réformes financières : stabilisation des prix et des salaires."

L'Egypte possède la réputation d'avoir d'excellentes finances. Il y a quelque 20 ans, sa situation budgétaire était en effet admirable. Mais, que penser aujourd'hui d'un budget qui ne doit son parfait équilibre qu'à la compression des dépenses sociales. Il faudra y songer parce que l'aide américaine est entièrement basée sur une certaine conception du facteur économique que peuvent constituer l'hygiène sociale, des salaires élevés, une augmentation du niveau de vie réel. D'excellents projets sont, il est vrai, en voie de réalisation en France. Mais cette réalisation est beaucoup trop lente pour amener les résultats que les Américains désirent observer dans le Moyen-Orient. D'autre part, et cela est aussi important, il ne faudra pas que ces grands progrès entraînent une hausse des prix non justifiée par l'état normal de l'offre et de la demande. La stabilisation des prix et des salaires que l'Europe a tant de mal à contrôler est une nécessité à laquelle l'Egypte devra songer lorsque vraisemblablement très bientôt, elle se lancera résolument dans la voie des réformes sociales.

L'influence de la monnaie sur le niveau général des prix devra être plus que jamais surveillée. Nous sommes probablement à la veille d'une nouvelle phase historique de la monnaie égyptienne qui aura à se défendre toute seule, avec le seul appui du Fonds International Monétaire, sur le marché mondial des changes. Toute tendance à l'inflation pourrait détraquer la structure normale des prix et remettre en question tous les progrès qui auront pu être réalisés par ailleurs.

5) — Dans une cinquième condition, les Etats-Unis exigent "l'élimination des obstacles au commerce international". Cela revient à dire que la liberté de modifier son système douanier devra tenir compte de la situation et de la solidarité des pays aidés par les Etats-Unis. On sait que ceux-ci ont déjà demandé aux pays de l'Europe Occidentale d'envisager sérieusement la possibilité de créer une union douanière intereuropéenne, ainsi que d'établir un plan commun de clearing entre eux, de façon à écarter tous les obstacles purement monétaire aux échanges commerciaux intereuropéens.

Dans quelle zone douanière l'Egypte devra-t-elle alors se ranger? Ses affinités spirituelles l'attireront vers les pays du Moyen-Orient et son passé économique moderne la fera se tourner vers l'Europe Occidentale. Y-a-il une réelle contradiction entre ces deux tendances? Seuls une étude approfondie de la question pourrait permettre de dire ce qu'il en est. En attendant, retenons que, du point de vue américain, le Moyen-Orient doit constituer une unité régionale et que d'autre part, toujours dans la pensée américaine, l'aide que l'on pourra dorénavant accorder à cette région du monde devra nécessairement dépendre de l'ampleur des secours accordés d'abord à l'Europe. Il pourrait bien se faire que la conclusion américaine soit, qu'un jour prochain, qu'il n'y ait pas d'obstacles aux échanges au moins entre les trois blocs : Amériques, Moyen-Orient, Europe Occidentale. Nous pensons que d'ici là ils se seront quand même rendus à l'évidence (comme d'ailleurs ils le font pour leur propre pays), que le développement industriel du Moyen-Orient exigera une certaine protection douanière.

On peut conclure de ce qui précède que les Etats-Unis, qui ne peuvent pas concevoir un Moyen-Orient divisé par des barrières douanières, verront favorablement l'établissement d'accords de clearing entre ce même Moyen-Orient, l'Europe Occidentale et les pays du continent américain.

Voilà comment, pensons-nous, se posera le problème de l'aide américaine à l'Egypte. On le voit, le plus gros effort pouvant permettre la réalisation de ce projet reviendra à l'Egypte surtout : "Aide-toi, et les Etats-Unis t'aideront."

René DEBONO.

LA CHAMBRE INTERNATIONALE DE COMMERCE ET LE PROJET DE LOI SUR LES SOCIETES ANONYMES

Nous reproduisons ci-dessous le texte d'une lettre datée du 21 Avril 1947 adressée par la Chambre de Commerce Internationale au Comité National Egyptien de la dite Chambre.

En ce faisant, nous nous sentons tout à fait à notre aise car les remarques du Comité National Français de la Chambre Internationale ont été déjà formulées par nous et présentées aux services compétents dès la publication du projet de loi en question.

Tout en reconnaissant l'opportunité d'une législation permanente ayant pour objet d'assurer aux éléments nationaux la possibilité de participer à toutes les activités du pays afin de s'y familiariser, nous avons mis en garde les pouvoirs publics contre des dispositions restrictives des initiatives étrangères, qui iraient à l'encontre de l'objet poursuivi, car elles empêcheraient l'éclosion de telles initiatives.

(FEDERATION EGYPTIENNE DES INDUSTRIES)

"Le Comité National Français de la Chambre de Commerce Internationale vient d'attirer notre attention sur le projet de loi concernant les sociétés anonymes établies en Egypte qui doit être soumis au Sénat Egyptien.

"Ce projet de loi approuvé par la Chambre des Députés contient, en dehors de certaines clauses concernant des questions de politique générale, deux propositions qui ne sont pas conformes à la politique économique préconisée depuis toujours par la C.C.I.

"La première de ces dispositions (Art. 4 du projet) stipule que les 40 o/o au moins, des membres du Conseil d'Administration de toute société anonyme doivent être égyptiens et le nombre de ceux-ci ne doit pas être inférieur à trois.

"La seconde disposition établit que les 75 o/o des employés et les 90 o/o des ouvriers doivent être égyptiens et leurs salaires et gages doivent correspondre à 65 o/o et 80 o/o respectivement du total des salaires et gages payés par la Société. Un Comité constitué par le Ministre des Finances, le Ministre du Commerce et de l'Industrie et le Ministre des Affaires Sociales pourra autoriser certaines dérogations en ce qui concerne l'observation de cette seconde disposition mais uniquement lorsqu'il aura été établi que l'Egypte ne peut fournir les spécialistes requis.

"Nous croyons que des dispositions similaires ont déjà été incorporées dans certaines législations mais dans la plupart des cas, elles n'ont un caractère ni général ni permanent. En tant que mesures exceptionnelles, ces lois restreignent parfois l'emploi d'éléments étrangers en période de crise. Du point de vue de la politique gouvernementale, elles imposent parfois certaines conditions en ce qui concerne la nationalité des administrateurs de sociétés travaillant pour la défense nationale ou de sociétés de services publics ou bien encore de certaines sociétés bancaires.

"Il nous semble cependant, que le projet de loi égyptien a une portée générale qui n'est limitée par aucune restriction. Les dispositions concernant les administrateurs s'appliquent à toutes les sociétés même à celles dont le capital est pratiquement entièrement étranger. Ce qui veut dire que les actionnaires, tout au moins dans le cas des sociétés déjà constituées, pourraient se trouver dans l'obligation de nommer des administrateurs avec lesquels ils n'auraient aucune communauté d'intérêts.

"Le Comité National Français désire attirer votre attention sur le fait que ce projet de loi égyptien paraît être en contradiction avec les articles 8 et 9 du modèle de Convention bilatérale dont l'objet est de déterminer le traitement et régler les activités des sociétés de chacune des hautes parties contractantes.

"Il y a lieu de rappeler que ce modèle de Convention bilatérale fut approuvé par le Congrès de la C.C.I. qui s'est tenu à Copenhague en 1939. A sa réunion du 14 Mars 1947, notre Comité pour les entreprises à l'étranger poussa la chose plus loin et recommanda que dans chacun des articles les mots "politique gouvernementale ou..." soient effacés.

"Voici le texte de ces articles:

"Art. 8. — Aucune restriction ne pourra exister entre les hautes parties contractantes en ce qui concerne la nationalité des fondateurs, administrateurs, actionnaires ou associés des sociétés ou de leurs filiales.

"Il ne sera fait aucune exception en ce qui concerne les dispositions de cet article autrement que pour des raisons concernant la politique gouvernementale ou la sûreté de l'Etat.

"Art. 9. — Dans les succursales ou filiales créées par les sociétés de chacune des hautes parties contractantes sur le territoire de l'autre partie, le personnel dirigeant et les techniciens de la nationalité de la société mère pourront être employés sans aucune restriction. Le personnel dirigeant et les spécialistes d'une autre nationalité pourront également être employés sans restrictions autres que celles s'appliquant aux entreprises nationales.

"Il ne sera fait aucune exception aux dispositions ci-dessus autrement que pour des raisons concernant la politique gouvernementale ou la sûreté de l'Etat.

"D'autre part, le Comité de la C.C.I. pour les placements étrangers, lors de sa réunion du 28 Mars 1947, reconnut parmi les obstacles politiques actuels aux placements à l'étranger:

"Un nationalisme excessif dans les pays importateurs de capitaux qui se manifeste par une discrimination à l'encontre des capitalistes étrangers, l'insistance pour un contrôle local et l'emploi d'administrateurs et de personnel local dans des entreprises créées avec du capital étranger, etc..

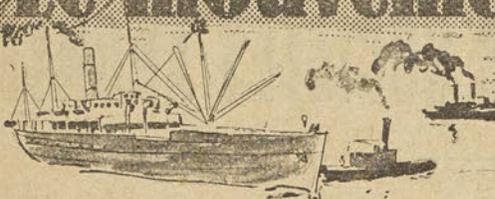
"Le Comité National Français a pensé que le Comité National Egyptien, en attirant l'attention du Gouvernement égyptien sur les contradictions existant entre le projet de loi égyptien et les principes recommandés par le monde des affaires par l'intermédiaire de la C.C.I., contribuerait de la sorte à la prospérité de l'économie égyptienne.

"En effet, quoique votre pays jouisse à l'heure actuelle d'une position exceptionnellement privilégiée du point de vue de son crédit et de ses obligations internationales, des circonstances pourraient se produire qui nécessiteraient le recours au capital étranger pour l'équipement industriel et agricole nécessaire à l'élévation du standard de vie de sa population croissante.

"D'autre part, nous avons l'impression que l'Egypte éprouvera quelques difficultés, au cours des années à venir, à trouver le personnel nécessaire au remplacement des nombreux techniciens étrangers qui contribuent à l'heure actuelle, à l'expansion de son économie.

"Enfin, le fardeau occasionné par la mise à la retraite de leur personnel européen actuel ajouté aux appointements devant être payés aux nouveaux employés égyptiens pourrait s'avérer trop lourd pour de nombreuses sociétés qui ont participé dans le passé au développement de la prospérité économique de l'Egypte.

Le mouvement maritime des ports égyptiens



PORT-SAID

FROM CANAL 3/9/47

Poseïdone
Bryce Canyon
Br. Major
Br. Rose

FROM CANAL 4/9/47

Rancher
Conrad Weiser
Stratheden
Sabina
Gerard Dou
K. Rapanos
C. of Hereford
Fort Donee,son

FROM SEA 4/9/47

Brezza
Ribera
Flying Arrow
Garonne
Chitral
Pahang
Sidi Barrani
Benledi
Americano
Port Fouad

FROM CANAL 5/9/47

Clan Murdock
C. of Chester

Laurel Hill
Br. Energy
Petroil
Mathura
Br. Meret
Moto Carline
Orville Harden
Can Chattam
Marie Kerk
Trondheim
Petraie
Chisholm Trail
Bent S. Fort

FROM SEA 5/9/47

Laurent Mecus
Oxfordshire
Aurora
Fort Wrighey
Emp. Rest
Emp. Pattern
Do. orès
Julius
Lt. St. Loubert Bie
Novelist
Br. Fusilier

FROM CANAL 6/9/47

Olynthus
Franz Klazen
Br. Judge
Camp Union

FROM SEA 6/9/47

Benj Tay
Bozanda

Aitera
Kindat
Br. Aviator
Asturias
Rena Corrado
Br. Bombardier
Nijkerk
Merchantman
Dingdale
Smoky Hill

FROM CANAL 7/9/47

Tower Hill
Acadia
Tatuk
Monday
Benedic

FROM SEA 7/9/47

Sidi Ifni
Br. Caution
Paparoa
Alexandria
St. Cloud Victory
Dunnattor Castle
Chaco Canyon
Endeavour
Wm. H. Wilmer
Egenes
Phoenix

FROM CANAL 8/9/47

Mattawing
June Crist
Bourgogne
Campeche
Federico G. Fassino

FROM SEA 8/9/47

James & Johnson
Matheran
Korea
Ourania
Soncalves Zarco
Nigaristan
Certinago
Clieia
Mahrud
Tojs

FROM SEA 3/9/47

Can Murray
Kota Inten
L'andoverly Castle
Neritopsis
Paringa
Travancore
Fouadieh
Fort Donee,son
Merton
Gitano
G. C. Brovig
Tug Thamas Drager
Kota Baroe
Br. Vigour
Fort Dauphin

Par le S.S. "Mattawunga" 8/9/47

de ADELAIDE:
500 c/s Condensed Milk.
55 .. Jelly Crystals.
500 .. Jam.
100 .. Tomato Sauce
200 .. Table Raisin.
350 Bags Epsom Salt.
198 c/s Bacon.
105 .. Tomato Sauce
20 .. Chocolate.
10 .. Confectionnery
8 .. Confectionnery.

De SYDNEY:

38 c/s Groceries.
1 .. Refrigerator.
83 .. Tapioca Delight.
28 .. Groceries.
1 .. Tooth Brushes.
10 .. Apricot Jam.
15 .. Confectionnery.
10 .. Pickles.
278 b/s Greasy Wool.
4 c/s Copper Plate Copying
Pencils.
9 .. Woolen Pee. Goods
50 .. Green Peas.
25 .. Asparagus Spears.
15 .. Cosmetics.

Par le S.S. "Clan Chattan", 6/9/47:

60 Bdes. Palmyra Fibre.
12 b/s Palmyra Fibre.
30 bdes. Palmyra Fibre.

Par le S.S. "City of Chester", 5/9/47:

16 c/s Sewing Needles.
200 b/s Cassia.

Par le S.S. "Anatina", 3/9/47:

Transit MALTA:
262 c/s Jam.
12 .. W.P. Goods.
12 .. oofen Coaling.
50 .. Vegetable Soap.

Transit BEYROUTH:

80 c/s Jam.
195 .. Jam & Tomato Sauce.
350 .. Jam.

LISTE DES BATEAUX EN PARTANCE D'ALEXANDRIE

Destination:	Bateau:	Agent:	Date:
Italie, U.S.A.	LOUIS McHENRY HOWE	American Eastern	17 Sept.
Port-Soudan, Colombo.	MEGNA	Barker	29/9
Port-Saïd, Haïfa, Beyrouth, Larnaca.	CADIO VB	Sami Khouri	13/9
Palestine, Liban, Chypre.	DELAWARE	BEJA	fin/9
Naples, Gènes.	BORSI	Adriatica	16/9
Tel-Aviv, Beyrouth, Haïfa.	ARGENTINA	"	25/9
Chypre.	BENIDORM	Carasso	23/9
Gènes, Marseille, U.S.A.	SCOTT & LAND	American Eastern	22/9
Bombay.	HAROLD I. PRATT	do	18/9
Bombay, Colorado, Madras, Calcutta.	THOMAS SIM LEE	do	19-20/9
Palestine, Beyrouth, Chypre, Le Pirée.	STORFJELD	Alex. Navig.	14/9
Le Pirée, Gènes, Marseille.	EGEAN STAR	Voujoucles	16/9
Le Pirée, Naples, Marseille.	MARATHON	Angouras	18/9
Le Pirée, Gènes, Marseille.	ATTIKI	do	20/9
Gènes, Marseille, U.S.A.	EXBROOK	American Export	12/9
Bombay.	SAN CARLO	Bianchi	
Djeddah, Port-Sudan.	VIRGINIA	Xydia	11/9
Gènes, Marseille.	—	Beyts	11/9
Le Pirée, Marseille, Gènes.	TERPSICHORE	Xydia	17/9
Port-Saïd, Haïfa, Beyrouth.	BEYROUTH	The Lotus Nav.	13/9

LISTE DES BATEAUX ATTENDUS A ALEXANDRIE

France du Nord.	SIWA	Bernard	fin/9
Anvers, Rotterdam, Copenhague.	DELAWARE	Beja	fin/9
Hollande	ABREKERK	Bianchi	14/9
Espagne.	BENIDORM	Carasso	22/9
Norvège, Suède.	VICKINGLAND	Scandinavian	15/9
" "	NORDANVIK	"	15/9
" "	SAGOLAND	"	22/9

LA SEMAINE COTONNIERE

Notre marché de Minet el Bassal a maintenu une bonne activité durant toute cette semaine, et tant les transactions en disponible qu'en franco-station pour livraison échelonnées d'octobre à décembre furent très nombreuses.

Les bas prix qui avaient été atteints par nos variétés de courtes soies semblent nous avoir amené un bon courant d'affaires avec l'étranger, et les achats en couverture de ventes effectuées à l'exportation ne tardèrent pas à enrayer la baisse et à faire remonter assez rapidement les cours d'environ deux tallaris du niveau le plus bas.

En Karnak, les stocks réduits avec lesquels nous initions la nouvelle campagne suffirent à peine à satisfaire la demande actuelle et en nouvelle récolte, par suite des prix excessifs payés à l'intérieur, les vendeurs sont plutôt rares.

Le volume des ventes sur le marché de disponible atteignit au total 8.377 balles contre 5.945 la semaine précédente, qui se répartissent par variétés comme suit:

	Cette semaine	La semaine précédente
LONGUES SOIES.		
Karnak	Balles 4.542	3.249
Ménoufi	1.171	831
Giza 7	84	194
Maarad	— 5.797	44
Malaki	—	4.318
		1.252
COURTES SOIES.		
Ashmouni	2.120	197
Zagora	368 2.493	6 1.455
Giza 30	5	
Mixte, Sékine, etc.,	87	172
TOTAL DES VENTES	8.377 contre	5.945

KARNAK.

La demande est très soutenue et porte sur presque tous les classements de FGF à EXTRA.

Le FGF fut payé Tall. 42,50, le FGF/G Tall. 44,50, le GOOD Tall. 46,75/47, — le G/FG Tall. 48,25, le FG Tall. 49,50, le FG, EX Tall. 51,50 et l'EX — 1/4 TTall. 52,50/53.

Signalons l'arrivée de quelques lots de nouvelle récolte de haut grade, qui trouvèrent acquéreurs à Tall. 52,7/8.

MENOUI/GIZA 7.

Un bon courant d'affaires continue à se maintenir sur les classements moyens de Ménoufi.

Le FGF fut payé Tall. 40. — le FGF/G Tall 41,50 et le GOOD Tall. 43.

En Giza 7, une petite demande de FG fut satisfaite à Tall. 46,25/50.

ASHMOUNI/ZAGORA.

Le marché de nos courtes soies est nettement meilleur.

En Ashmouni, de nombreuses transactions sur les classements depuis FGF/G à GOOD TO FULLY GOOD furent conclues. Le FGF/G fut payé Tall. 38,50 le GOOD Tall. 39,50 et le G/FG Tall. 40,50.

FRANCO-STATION.

Les affaires en franco-station pour livraisons échelonnées d'octobre à décembre, sont de jour en jour plus nombreuses.

En Ashmouni, mercredi passé le FGFG fut traité à Tall. 38,5 le GOOD à Tall. 39,50/75, le G/FG à Tall. 40,75 et le FG à Tall. 42,25/550.

En Zagora, le GOOD trouva preneur à Tall. 39. — le G/FG à Tall. 40. — et le FG à Tall. 41.

En Karnak, les transactions sont difficiles par manque de vendeurs. Le GOOD est traité à Tall. 46,75, le G/FG à Tall. 48,25 et le FG à Tall. 50.

AFFAIRES EN FILATURE.

Les Indes et l'Italie continuent à être vivement intéressés à nos courtes soies, et de nombreuses affaires en Ashmouni et Zagora furent conclues.

Les Indes sont également intéressées au Karnak, mais par suite des prix payés, les affaires sont plutôt difficiles à conclure. La Suisse a effectué quelques achats de Karnak.

PRODUCTION, CONSOMMATION ET STOCKS MONDIAUX.

D'un des derniers rapports de M. Dudley Windel, nous extrayons le tableau ci-dessous donnant la production, la consommation et les stocks mondiaux au 31 juillet 1947.

Les chiffres ci-dessous sont donnés en milliers de balles de 478 lbs. net.

U.S.A.	8.540	U.S.A.	10.050	U.S.A.	2.520
Mexique	460	Mexique	360	Canada	90
Brit. West Indies	4			Mexique	170
Amérique du nord	27	Angleterre	1.700	Amérique nord	10
Brésil	1.400	France	850	Brésil	2.350
Argentine	300	Allemagne	230	Argentine	350
Pérou	280	Italie	650	Pérou	205
Amérique du sud	90	Belgique	350	Amérique sud	90
		Tchécoslovaquie	200		
Europe	113	Hollande	200	Angleterre	1.900
		Pologne	250	France	500
Russie	2.600	Espagne	250	Italie	700
Turquie	220	Suisse	100	Russie	1.000
Perse	65	Portugal	150	Allemagne	150
Indes	3.400	Suède	120	Hollande	100
Burma	17	Europe (divers)	230	Belgique	300
Chine	500			Suisse	100
Asie (divers)	260	Russie	2.200	Suède	90
		Chine	1.500	Espagne	30
Egypte	1210	Indes	3.100	Tchéc.	30
Congo belge	185	Japon	700	Yougoslavie	40
Uganda	190	Asie (divers)	400	Pologne	60
Tanganyka	30			Divers	40
Kenya	4	Brésil	1.100		
Nigeria	40	Argentine	370	Indes	3.600
Afr. française	120	Pérou	50	Chine	450
Afr. portugaise	135	Canada	360	Asie (divers)	250
Soudan	226			Egypte	1.250
Afrique (divers)	20	Egypte	225	Congo belge	100
				Afrique (div.)	400
Australie	2	Divers	85		
				Japon	250
				Australie etc.	70
				Flottant	600
TOTAL	20.438		25.780		17.945

LES EXPORTATIONS.

Nos exportations durant cette semaine se sont élevées à 3.008 balles de toutes variétés, qui furent dirigées vers les Pays suivants:

Indes	2.284	(Karnak, Ménoufi, Maarad, S. 300 4, Scarto).
Palestine	159	(Karnak, Sakel).
Liban	150	(Zagora).
Tchécoslovaquie	115	(Karnak).
Autriche		
TOTAL	3.008	

Du 1er septembre au 31 août 1947, nos exportations ont totalisé 953.086 balles ou Crs. 6.955.472 contre 605.696 balles ou Crs. 4.413.178 pour la période correspondante de l'an dernier.

Nous donnons ci-dessous les chiffres par Pays de destination:

	1946/47	1945/46
Angleterre	Balles : 22.753	contre Balles : 182.414
Indes	" 186.327	" " 88.248
Australie	" 8.551	" " 2.915
Allemagne	" 10.477	" " —
Belgique	" 14.233	" " 9.151
Canada	" 700	" " 100
Tchécoslovaquie	" 47.984	" " 7.429
Chine	" 10.280	" " 7.895
Danemark	" 4.075	" " 4.157
Espagne	" 16.531	" " 2.000
France	" 99.926	" " 77.222
Grèce	" 55.267	" " 13.267
Hollande	" 5.375	" " 1.470
Hongrie	" 5.409	" " —
Italie	" 165.797	" " 114.944
Palestine	" 4.917	" " 3.825
U.S.A.	" 91.934	" " 46.535
Pologne	" 4.787	" " 2.579
Portugal	" 3.725	" " 4.681
Suède	" 2.047	" " 3.103
Suisse	" 27.878	" " 25.640
Syrie Liban	" 6.202	" " 6.129
Divers	" 9.911	" " 1.992
TOTAL	Balles : 953.086	contre Balles : 605.696

Il semble que ces chiffres puisés des statistiques gouvernementales aient été arrêtés quelques jours avant la fin du mois, car d'après nos informations, quelques bateaux partis entre le 28 et le 31 du mois, surtout à destination de l'Amérique, n'y figurent pas.



CHRONIQUE DE LA BOURSE DES VALEURS

Le marché dominé par la question égyptienne

Le marché des valeurs est dominé par la question égyptienne. Si celle-ci avait pu être résolue dans un sens favorable à l'Egypte, on aurait assisté à de véritables étincelles. Mais le sentiment d'incertitude qui prévaut, empêche le capital de s'engager à fond. Le capital craint des troubles.

Les incidents de Mehalla el Kobra, une affaire essentiellement égyptienne, ne sont pas pour l'encourager.

Mais il y a un côté moins noir à ce tableau. Tous les hommes d'affaires rentrant d'Europe affirment qu'il faudra des années pour que l'Ancien Continent se remette. Ils déclarent que l'industrie européenne travaille au ralenti, que la production est fortement déficitaire, que les besoins de la population sont énormes et que l'industrie et l'agriculture égyptienne n'ont non seulement rien à craindre de la concurrence européenne, mais qu'elles seraient éventuellement appelées à aller au secours de l'Europe, ce qui nous promet une période de stabilité longue et brillante.

La situation de l'économie locale excellente

D'AUTRE part, l'instabilité monétaire mondiale, le fait que de nombreux capitaux qui avaient émigré en Afrique du Sud, en Australie, ailleurs et qui s'élèvent à plusieurs millions de livres doivent être cédés au gouvernement égyptien qui les repaiera en livres égyptiennes constituent un facteur de hausse. Car ces capitaux doivent chercher un placement. Et quel meilleur placement que celui des bonnes valeurs égyptiennes, bonnes par leur rendement, bonnes par leur valeur intrinsèque, bonnes par leurs perspectives d'avenir.

Il suffirait d'une période de calme et de tranquillité pour assurer à l'Egypte une prospérité réelle qui se traduirait par une rapide hausse boursière.

Nous ne sommes pas là pour prêcher la hausse à tout prix. Nous sommes au contraire contre toute hausse précipitée et irraisonnée. Nous avons toujours dit que la hausse précipitée entraîne une baisse non moins rapide. Mais ayant étudié la situation économique du pays, ayant étudié ses perspectives d'a-

venir, nous ne pouvons qu'être confiants, à condition toutefois que le calme et la tranquillité règnent dans le pays.

La semaine sous revue fut marquée par un sentiment d'attente, car à Lake-Success l'incertitude règne.

L'action Helio comparée

NOUS disions la semaine dernière que l'action Héliopolis était fort en retard et qu'il fallait s'attendre à une amélioration des cours. Ce qui a porté atteinte à ce titre c'est la décision du Conseil de rembourser le capital et de transformer les actions en actions de jouissance. Un autre facteur c'est le fait que le tirage au sort se fait par unités, disloquant ainsi les groupes de 25 actions qui sont les seuls à se traiter en Bourse à un cours normal. Ainsi l'actionnaire qui détient 25 actions et dont une ou deux ont été amorties et transformées en actions de jouissance est obligé d'aller à la recherche d'autres actions qu'il trouve difficilement et qu'il doit payer au dessus du cours officiel. Mais tout porte à croire que par suite des travaux à entreprendre qui absorberont une bonne partie des disponibilités de la Société d'Héliopolis le paiement du capital des actions sera arrêté pendant quelques années. Ceci a eu pour résultat de créer une certaine demande sur les actions Hélio qui ont gagné du terrain en cours de semaine.

Il y a lieu de noter qu'à notre sens tant les actions que les parts de fondateur Héliopolis valent bien plus cher, intrinsèquement, que leur cours actuel. Si on compare l'action Hélio à d'autres affaires immobilières, comme la Delta Land, par exemple, on se rend compte qu' alors que la Delta Land a haussé de

P.T. 97,5 à 335 environ, l'action Helio vaut P.T. 2750 contre un capital initial de P.T. 1000. Cette simple comparaison se suffit à elle-même. Elle n'a besoin d'aucun commentaire.

Une valeur de placement : Immobilia

PUISQUE nous sommes dans le domaine immobilier, parlons de l'Immobilia. La bâtisse du Caire doit valoir intrinsèquement au moins trois fois son prix de coût. Il est vrai que le gel des loyers condamne l'Immobilia à ne payer qu'un coupon relativement minime. Mais il y a, ne l'oublions pas, la valeur intrinsèque du titre, qui est un titre refuge de première classe. Si on ne compte que la valeur de la bâtisse, sans compter la plus-value du terrain, l'Immobilia devrait valoir dans les 12 livres. Le titre se trouve d'ailleurs difficilement. Il garnit les portefeuilles les plus solides.

Le coupon de la Financière et Industrielle

EN cours de semaine des bruits furent répandus au sujet de la Financière et Industrielle qui doit tenir son assemblée générale prochainement. On affirmait que le coupon serait de P.T. 60. Et à la suite de cette rumeur, le titre haussa d'une cinquantaine de points. Suivant nos renseignements, bien que les affaires de la Société aient été bonnes et bien que les profits soient supérieurs à ceux de l'an dernier, on proposerait un coupon similaire à celui de l'année dernière.

La Zama rétrograde

LA spéculation sur la Zama semble être terminée. Ceux qui ont monté l'affaire se retiennent laissant le titre entre les mains inexpertes de tous ceux qui, comme les moutons de Panurge, ont suivi le mouvement. Après être monté à P.T. 340, la Zama recule à 270. Ceux qui se sont laissés brûler n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes. Dans ces colonnes nous avons toujours affirmé que les poussées spéculatives ne profitent qu'à ceux qui font "mousser" les titres, qui savent se retirer à temps et qui laissent le gros public avec du "papier" dont la valeur intrinsèque est loin d'atteindre la valeur boursière qu'on lui a donné à certain moment.

Le public n'apprend jamais sa leçon. Tant pis pour lui.

Les perspectives de la Société

Nationale de Papier

UNE valeur qui a fait des étincelles est la Société Nationale du Papier. A notre sens, ce titre n'a pas encore épuisé sa marge de hausse. La Société travaille à plein rendement et vend ses produits à des cours rémunérateurs. La machine pour la fabrication du papier blanc et du papier — journal sera installée d'ici la fin de l'année. Et suivant les dirigeants de l'affaire, la Société Nationale du Papier pourra faire alors face à tous les besoins de l'Egypte.

Avec la pénurie mondiale de papier et les prix qui haussent sans cesse à l'étranger, la Société Nationale du Papier est assurée d'une longue période de prospérité. D'autant plus qu'elle jouit, comme il se doit, des encouragements gouvernementaux. Suivant nous, ce titre est appelé à connaître de bien plus hauts prix.

Gravure sur verre



Miroirs sur commande
N. ANTHOPOULO

ARGENTURE - BISEAUTAGE

POLISSAGE

GLACES DE COULEUR

22, rue Zaafarani (Bab el Charieh)

Tél. 50794 - Le Caire

L'ECHANCIER

Coupons détachés :
le 11-9-47 — Sté.

Misr pour l'exportation du Coton P.T.
52,6 net.

Divers :

Les Oblgs. Foncier
1903 et 1911 se
traitent "En Tirage"
du 15 courant.

LES FLUCTUATIONS DE LA BOURSE DES VALEURS DU CAIRE

DU 5 AU 12 SEPTEMBRE 1947

DESIGNATION DES VALEURS	5 Sept. 1947	12 Sept. 1947	DESIGNATION DES VALEURS	5 Sept. 1947	12 Sept. 1947
FONDS D'ETATS & EMPRUNTS			SOCIETES IMMOBILIERES		
Emp. Nation. 3 1/4%	10870	10870	African Enterp.	900	900
Emp. Nation. 2 3/4%	10950	10230	Heliopolis Acts.	2700	2726
Emp. Coton. 2 3/4%	1005 0	10050	Heliopolis Fd.	6630	6630
BANQUES ET SOCIETES DE CREDIT			Heliopolis Jce.	1600	1600
Athènes	84	88	Delta Land	336	330
Banque de Commerce	700	700	Delta Land nom.	305	300
Banque Misr	2300	2290	Gabbari	425	425
Commercial Bank	368	358	Immobilieria	950	930
Foncier Act.	3020	3020	Le Fayoum	180	190
Foncier Fond.	5590	5494	Siouf	950	945
Foncier Obl. 1903	2240	2276	S.I.B.U.R.	375	375
Foncier Obl. 1911	1874	1870	Al Chams	985	985
Land Bank Act.	920	905	SOCIETES INDUSTRIELLES ET DIVERSES		
Land Bank Fd.	7000	6950	Oilfields	420	407
National Bank	4000	4000	Ginners	131	129 a
Crédit Alexandrin	575	555	Astra	320	320
SOCIETES DES EAUX			Beida Dyers	2834	2834
Alex. Water	1704	1720	Sand Bricks	1300	1310
Eaux du Caire Cap.	506	500	Clothing	630	640
Eaux du Caire Jce.	1650	1630	Frigorifique	1906	1906
Eaux du Caire Fd.	10310	10310	Delta Trading	1050	1040
SOCIETES DE TRANSPORT ET CANAUX			East	400	400
An. Am. Nile	725	700	Rice Mills	360	360
Suez Ile Série	4880	4880	Salt au port.	385	384
Suez Ile Série	4220	4220	Salt nom.	360	360
Delta Light Priv.	812	822	Filature Nat.	2570	2500
Delta Light Fd.	900	900	G.E.R.C.O.	570	560
Eg. Shipping	400	400	Fibres Text.	795	795
La Fluviiale	550	550	Plastics	675	680
Menzaleh Acts.	94	94	Port-Said	570	573
Menzalah Fd.	510	510	Pressage	1780	1800
Trams Caire Part Soc.	362	362	Ciment Tourah	2220	2220
Trams Alex. Div.	2086	2086	Bolanachi	368	360
Trams Alex. Jce.	210	210	Tissage	380	380
United Nile	1426	1464	Emballages	380	427
SOCIETES D'HOTELS			Sieghart	1440	1440
Eg. Hotels	353	352	Financière	975	990
Eg. Hotels nom.	322	321	Sucres Ord.	1040	1040
Nungovich	4150	4174	Sucres Priv.	496	496
Palestine	240	240	Sucres Fd.	1800	1790
Palestine nom.	246	246	Filature Misr	2380	2370
Upper	510	510	Kafr El Dawar A.	2350	2350
SOCIETES FONCIERES			Kafr El Dawar B.	2580	2580
Aboukir	254	256	Egrenage	1124	1116
Anglo-Belgian	344	344	Tiss. Soie	2240	2240
Allotment	1140	1140	Papier	1174	1164
Gharbieh Acts.	600	600	Viticole	858	838
Gharbieh Fd.	138	138	Tractor	1426	1426
New Egyptian	180	178	United Entreprise	350	330
Sidi Salem	370	365	SOCIETES COMMERCIALES		
Kom Ombo Acts.	676	670	Bonded	1946	1946
Kom Ombo Fd.	4800	4800	Frosted Food	250	250
Behera	1464	1474	Cicurel	1406	1420
Cheikh Fadl	538	533			
Union Foncière	960	960			

LES BOURSES ETRANGERES

Le 11 Septembre 1947

Les valeurs égyptiennes

A la Bourse de Londres

British Consols 2 1/2 o/o	£ 43 3/4 N. — 44 1/4 N.
84.— War Loan 3 1/2 o/o	£ 102 5/8. (Pref.) S. 120/— N. — 160/— N.
Conversion Loan 3 1/2 o/o	£ 101.— Egyptian Markets S. 9/6 N.
1948-53	— 11/— N.
Conversion Loan 3 1/2 o/o	£ 103 7/8. Egyptian Salt & Soda S. 53/9
1961	— 58/9 N.
Defence Loan 3 o/o	£ 100 7/8. Egyptian Delta Land S. 65/—
Sudan Plantations Syndicate	N. — 75/— N.
S. 46/6 — 47/6 — 47/—	New Egyptian Company S. 27/— N. — 29/— N.
Greek 5 o/o Loan 1914	£ 6 1/2 Abukir Company S. 33/— N.
N. — 7 1/2 N.	— 35/— N.
Greek 7 1/2 o/o 1924 (Réfugee)	£ 12 1/2 — 13 1/2. Anglo-Egyptian Oilfields "B"
£ 12 1/2 — 13 1/2.	National Bank of Egypt £ S. 67/6 N. — 72/6 N.

à la Bourse de Paris

	Frs.		Frs.
Crédit Foncier (Act.)	13,010	Cairo-Heliopolis (Part)	32,900
Crédit Foncier (Part)	28,300	Suez Canal 3 o/o	23,100
Nat. Bank d'Ég. (Act.)	18,580	Sucreries d'Ég. (Act.)	5,400
Land ank (Action)	—	Sucreries d'Ég. (Part)	8,795
Land Bank (Part Fond.)	36,650	Banque Ottomane	5,900
Cairo-Heliopolis (Action)	13,350		

DANS LA PRESSE LOCALE

LA LOI SUR LES SOCIETES

Répondant à ceux qui prétendent que la loi sur les sociétés est dirigée contre les étrangers, l'Ahrâm écrit:

Ceux qui critiquent cette loi devraient se souvenir de deux choses: la première, c'est que dans la plupart des pays du monde, il existe une pareille législation, en ce qui concerne les étrangers. Certains pays comme la France vont même jusqu'à interdire formellement aux étrangers de vaquer à n'importe quelle occupation.

En second lieu, il est formellement interdit aux étrangers dans plusieurs pays d'avoir des biens immobiliers, ce qui n'est pas le cas en Egypte.

Si nous avons un vœu à formuler, et un conseil à donner, c'est que cette loi soit mise sérieusement en application, et n'ait pas le même sort que la loi sur l'utilisation de la langue arabe.

L'ECONOMIE AUSSI IMPORTANTE QUE LA POLITIQUE

Le Mokattam se plaint que depuis 1882, les dirigeants de l'Egypte concentrent toute leur attention sur les questions politiques, et négligent les problèmes économiques:

Maintenant que l'Egypte a quitté le bloc sterling, il est nécessaire qu'elle prenne des mesures énergiques pour sauver son économie.

Ces mesures doivent tendre à accroître nos exportations, pour ajuster la balance commerciale. A cet effet, il est absolument nécessaire que les Egyptiens coopèrent avec leur gouvernement en s'abstenant le plus possible d'acheter les produits de luxe.

LA POLITIQUE DES TRAVAILLISTES

De son côté, le correspondant londonien du Misri rapporte que les milieux financiers de la capitale britannique, et plus spécialement les conservateurs se plaignent de la politique du gouvernement travailliste en ce qui concerne les devises:

Jusqu'en août dernier, les industries du Lancashire pouvaient, en toute facilité, acquérir le coton égyptien à des prix raisonnables, pour le travailler et le revendre en réalisant des bénéfices considérables.

Cet essor commercial — dont le coton égyptien était le facteur principal — avait permis à cette région d'acquérir une importance commerciale et financière, qui en faisait la rivale de Londres.

Tout cela est aujourd'hui arrêté par la faute des dollars américains, et, en grande partie, de l'administration des Travaillistes.

Etudes Financieres

THE EGYPTIAN HOTELS Ltd.

(Suite de la page 10)

Les éléments statistiques de cette étude ont été prises auprès des services de la Banque Belge et Internationale en Egypte.

BILANS COMPARES AU 31 MARS

ACTIF:	£	£	L.E.	L.E.
	1944	1945	1946	1947
Immobilisations	360.479	348.136	400.373	404.643
Participations et Titres	267.247	267.247	393.797	304.861
Stock et Provisions	90.880	85.212	67.502	74.765
Débiteurs et divers	25.589	30.172	24.194	37.320
Caisse et Banques	88.954	82.491	160.974	309.243
PASSIF:				
Capital-Social	364.789	364.789	594.857	595.979
Réserve spéciale	89.194	89.194	88.596	88.596
Rés. pr. impôts et évent.	23.240	37.823	26.741	175.266
Rés. pr. créanc. douteuses	2.133	2.133	2.079	2.079
Amortissements	21.794	24.013	25.685	28.071
Créditeurs pr. ach. ter.	3.802	3.802	8.707	8.707
Créditeurs et divers	149.449	173.190	141.745	123.337
Gds Hôtels d'Ég. (solde loyer)	15.611	15.611	—	15.221
Pertes et Profits	133.137	102.673	128.430	93.276
Total du Bilan (un côté)	833.149	813.258	1.046.840	1.130.842
Actif réalisable	472.670	465.122	646.467	726.189
Passif exigible	168.862	192.603	150.452	132.044
Fonds de roulement	303.808	272.519	496.015	594.145
Fonds propres	531.150	517.982	767.958	890.291
Prop. actif réal. au passif ex.	2,8:1	2,4:1	4,2:1	5,5:1
	1944	1945	1946	1947

COMPTES DE PROFITS ET PERTES AVEC REPARTITION DES BENEFICES COMPARES AU 31 MARS

	£	£	L.E.	L.E.
Bénéfice brut	162.086	136.485	167.761	180.158
Frais d'admin. et divers	11.127	36.304	22.627	36.928
Provis. pr. imp. et évent.	20.513	—	19.875	51.174
Bénéfice net ou déficit	130.446	100.181	125.259	92.056
Répartition:				
Div. 5 0/0 aux actions priv.	5.750	5.750	5.606	4.933
Solde	124.696	94.431	119.653	87.123
Report de l'exer. précéd.	2.690	2.492	3.170	1.220
Solde distribuable	127.386	96.923	122.823	88.343
Siv. aux action ord.	124.894	93.671	121.603	87.363
Report à nouveau	2.492	3.252	1.220	980

Le plan Anglo-Américain pour le relèvement de l'industrie allemande

(Suite de la page 13)

6°) Dans les industries chimiques de base, organiques et inorganiques, une capacité suffisante pour une production voisine de celle d'avant-guerre sera maintenue. 17% au plus de la présente capacité sera enlevée pour les réparations.

g) *Ciment* : toute la capacité de production de ciment de la bi-zone est nécessaire et sera maintenue.

h) *Énergie électrique* : exception faite de certaines stations reliées à des usines destinées aux réparations suivant le plan actuel, et des installations déjà allouées pour les réparations, aucun autre enlèvement n'aura lieu. En vue de permettre les niveaux de production nécessaires à bi-zone devront être substantiellement réparées et remises en place pour satisfaire aux besoins en énergie.

i) *Métaux non ferreux* : les besoins en cuivre de la bi-zone sont de 93% de la capacité courante de raffinement. La capacité nécessaire à la fabrication de 215.000 tonnes de cuivre dans la bi-zone sera maintenue comparé aux 140.000 tonnes prévues pour toute l'Allemagne suivant l'ancien plan. Cela permettra une quantité de facilités de fabrication, y compris des pièces spéciales d'équipement.

j) *Industries interdites* : la production de l'aluminium, du beryllium, du vanadium et du magnésium est interdite suivant l'ancien plan. Aucune usine dans ces industries ne sera disponible pour les réparations jusqu'à nouvel examen. Aucun changement n'est proposé aux accords conclus suivant le plan précédent en ce qui concerne les roulements à billes, l'ammoniaque synthétique, le caoutchouc synthétique, l'essence synthétique et le pétrole.

MARCHÉS DE GROS

(Cotations et stocks)

DU 3 AU 10 SEPTEMBRE 1947

Marchés	Produits	Prix P.T. par ardeb	Vendu Ardebs	Stocks dans les Chounas (en ardebs)			
ROD EL FARAG	Fèves Ent. Zaw.	445	180	Blé	43222	Helba	2637
	Lentilles Ent Zaw.	445	100	Fèves	1302	Lupins	339
	Lentilles Conc. Zaw.	505	50	Lentilles	2025	Sesames	294
	Helba Zaw.	460	50	Orge	2695	Arachides	572
	Orge Zaw.	173	60	Mais N el Gam	7213		
	Mais O. Bl. Zaw.	200	50	Mais Oweiga	369		
ATAR EL NABI	Sesames Bl. Zaw.	675	60	Blé	49016	Helba	2954
	Orge Moy.	160	30	Fèves	2602	Lupins	360
				Lentilles	2074	Bersim	220
				Orge	1680	Sesames	65
				Mais N el Gam	19091	Grain de lin	85
				Mais Oweiga	1088	Tibn Unité	9637
ALEXANDRIE	Feves Minaki Zaw.	540	35	Fèves	2632	Helba	642
				Lentilles	1172	Lupins	278
				Orge	10962	Sesames	67
				Mais Oweiga	345	Riz Non Decort	37983
					Riz Glacé	9304	
ROSETTE	Riz Glace en Sac. (80 Oks N. 1)	306.5-309.5	--		Usines De Decort		
	Riz Blanchi au G. (Ardebs 200).	613-619	--	Riz Non Decort	500		
				Riz Glacé	500		

Nouvelles Sociétés

En commandite simple

Raison sociale: Hatuel, Belilos & Cie.

Associés: Félix Hatuel, André Belilos et deux commanditaires.

Capital: L.E. 6000.

Signature et gérance: les deux associés en nom conjointement.

Siège: Alexandrie, No. 51,

Date et durée: un an, rue Tatwig.

Date et durée: 5 ans à partir du 1er Juillet 1947.

Siège: Alexandrie.



Raison sociale: A. Cancellario, G.Apeghitos & Co.

Associés: Alberto Cancellario, Georges Apeghitos et Georges A. Georgiadis.

Capital: L.E. 5000.

Objet: le commerce en général par l'importation, l'exportation et la représentation de fabriques étrangères.

Signature et gérance: Les deux associés conjointement.

Date et durée: 5 ans à partir du 1er Août 1947.

Siège: Le Caire, 18, rue Adly pacha.



Raison sociale: R. Tron & J. Charalambidis.

Associés: René Tron et Jean Caroll Charalambidis.

Objet: achat, location, films Egypte ou Etranger, leur exploitation commerciale en Proche-Orient et Europe.

Signature et gérance: René Tron.

Raison sociale: Pispinis-Caloyannis.

Associés: Basile Pispinis, Evangelos Pispinis, Hoirs Jean Pispinis, Michel Pispinis, Athanase Caloyannis et Constantin Caloyannis.

Capital: L.E. 40.000.

Objet: l'exploitation de l'Usine d'Egrenage sise à Deirout, appartenant par indivis à tous les associés dénommés.

Signature et gérance: tous les associés.

Date et durée: 5 ans à partir du 1er Août 1947.

Siège: Deirout (Haute-Egypte).



Raison sociale: A. Paschalis & Co.

Associés: Alexios Paschalis,

Charles Blake et Achille Ly-parodis.

Capital: L.E. 6000.

Objet: la fourniture de toutes denrées alimentaires, légumes, boissons alcooliques et non alcooliques, ainsi que tous articles de sport à l'Armée Britannique.

Signature et gérance: les trois associés conjointement.

Date et durée: un an à partir du 15 Août 1947.

Siège: Ismailia, rue Calais, immeuble Patsakis.

En nom collectif



LAURIOL

Le savon de la jeunesse au parfum du Printemps



UN SYMBOLE



UNE DEVISE

“ Exactitude ”

AIR FRANCE

DEPARTS REGULIERS POUR
L'EUROPE, LES AMERIQUES ET L'AFRIQUE

DIRECTION GENERALE POUR LE MOYEN-ORIENT — LE CAIRE
AGENCE : IMM. SHEPHEARD'S - TÉL. 45670

Autres Agences : BEYROUTH, BAGDAD, DAMAS, KHARTOUM,
ADDIS-ABEBA, ASMARA, DJIBOUTI, TEHERAN, LYDDA
ET TOUTES AGENCES DE VOYAGE RECONNUES